EVALUATION OF THE NEED FOR AND AVAILABILITY OF DEMOGRAPHIC DATA ON THE JAMES BAY AND NORTHERN QUEBEC TERRITORY

Research Report
Number 1

ALL RIGHTS RESERVED / TOUS DROITS RESERVES

Copyright / Droits de reproduction 1981
Committee on Northern Population Research /
Comité de recherche sur les populations nordiques
Département de démographie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale "A"
Montréal, Qué.
H3C 3J7

EVALUATION OF THE NEED FOR AND AVAILABILITY OF DEMOGRAPHIC DATA ON THE JAMES BAY AND NORTHERN QUEBEC TERRITORY

by

Francine Bernèche

and

Louise Normandeau

Coordination
Norbert Robitaille

Département de démographie
Université de Montréal

OCTOBER 1981

COMMITTEE ON NORTHERN POPULATION RESEARCH
RESEARCH REPORT NUMBER 1

The Committee on Northern Population Research

Since its formation in 1977, the purposes of the Committee have been to:

(a) encourage northern population studies to be undertaken by universities, as well as government and other agencies;

(b) establish an informal clearing house of information pertaining to sources of northern demographic data;

(c) prepare the organization of workshops on northern population problems to be held in the North and to involve a large measure of direction and participation by the autochthonous people;

(d) plan one or more longer-term research programs to be carried out, in the main, by university based researchers;

(e) submit to appropriate bodies, for their consideration, briefs or reports on matters pertaining to the collection, analysis or reporting of demographic data.

STUDY PREPARED FOR

INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS CANADA
ENVIRONMENT CANADA
(JAMES BAY AND NORTHERN QUEBEC OFFICE)
QUEBEC (QUE.)

CONTRACT OSD 80 - 00038

ACKNOWLEDGEMENTS

The "Research Report" series has received financial and other support from the following organizations:

- Department of Indian and Northern Affairs (Northern Research Division)

- Donner Canadian Foundation

- Environment Canada, James Bay and Northern Quebec Office, Quebec (Que.)

- The Samuel and Saidye Bronfman Family Foundation

- Université de Montréal

FOREWORD

The Committee on Northern Population Research is pleased to initiate this new series of publications which is dedicated to the dissemination of research results in a useful format.

The Committee has previously published material in a variety of ways:- summary reports of its activities in newsletters and journals; - joint publications with governments and universities;- and a series of workshop proceedings. All of these have enjoyed a wide distribution.

The Research Report series is a reflection of the evolution of one important facet of the Committee's activities - that is, the encouragement of northern population studies on a co-operative basis between universities, and between universities and research oriented government and native organizations.

The present report is the result of one such study undertaken by the Université de Montréal on behalf of the Federal Government, to assist with the implementation of the agreements covering the settlement of native territorial claims in James Bay and Northern Québec.

The study is a summary of sources of demographic data available, and data required in diverse fields such as the planning of local government, administration, and the organization of public services for education, health, and housing. The report also contains a number of recommendations for consideration.

Although, as mentioned above, one of the principal roles of the Committee is to encourage northern population studies, it is gratifying indeed to see that research activities can have immediate and practical application to contemporary problems being encountered by the inhabitants of the North.

The Committee is in full agreement with the authors of this report in the hope that the ideas expressed in these and future research results will help serve as a stimulation to those responsible parties involved in the development of the North.

Kenneth de la Barre, Secretary
Committee on Northern Population Research

TABLE OF CONTENTS

Introduction..... 1

I - DEMOGRAPHIC DATA REQUIRED..... 3
A. General data..... 3

B. Specific data for certain programs..... 4
1. Local and Regional administration..... 4
2. Health - Social services..... 5
3. Education..... 5
4. Protection of the natural and social environment.... 6

II - SOURCES OF DATA ON THE NORTHERN POPULATIONS OF QUEBEC..... 8
A. Sources of general data..... 8
1. The Canadian censes..... 9
a) The definition of Indian origin..... 9
b) The characteristics of the data..... 10
i) The evolution of the Indian and Inuit population..... 10
ii) Recent characteristics of the Indian and Inuit population..... 10
c) The quality and availability of data..... 11
i) The quality of the information..... 11
- The under-enumeration of Indians and Inuit..... 11
- The problems in interpreting Indian origin..... 12
ii) The availability of data..... 13
- Existing special tabulations..... 13
- Information on magnetic tapes and microfiches..... 14
- Special tabulations..... 15
2. The Department of Indian Affairs and Northern Development..... 15
a) The Indian Register..... 15
i) The establishment of the Register..... 16
ii) Gathering and forwarding of information..... 16
iii) Critical evaluation of the data..... 17
- Delays in registration..... 17
- Residence..... 18
- Other problems..... 19

b) The school enrolment file..... 19
i) Characteristics of the data..... 20
ii) Quality and availability of data..... 20
3. The Register of Cree and Inuit beneficiaries..... 21
a) Characteristics of the data..... 21
b) Quality and availability of data..... 22
4. Administrative lists..... 24
- Quality and availability..... 24
5. The Inuit files..... 25
a) Characteristics of the data..... 25
b) Quality and availability of data..... 25
B. Sources providing specific data..... 26
1. The Department of Education..... 26
a) Characteristics of data..... 27
b) Quality and availability of data..... 27
2. The Department of Social Affairs..... 29
a) Civil status data..... 29
i) Description of the information..... 29
- Births and deaths..... 29
- Marriages..... 30
ii) Quality and availability of information..... 30
b) Hospital statistics..... 30
i) Long and short-term care..... 30
- Description of the information..... 31
- Quality and availability of information... 31
ii) Psychiatric care..... 32
C. Bibliographical list of demographic studies on northern populations of Quebec (1955-1980)..... 33
- Inuit..... 33
- Cree and Naskapi Indians..... 34

III - RECOMMENDATIONS..... 36
A. Improved collection of data..... 36
1. The censes..... 36
2. Register of beneficiaries..... 36
B. Centralization of data..... 37

C. Which studies are to be carried out..... 37
1. Use of the collected data..... 37
2. Field studies..... 38
D. Distribution of the results..... 39

APPENDIX A..... 40

INTRODUCTION

The James Bay and Northern Québec Agreement[1] was signed in November 1975, two years before the Northeastern Québec Agreement.[2] These agreements between the federal and provincial governments involve three native populations: the Cree Indians and Inuit and the Naskapi Indians.

In addition to the matter of territorial rights that they were designed to resolve, the agreements are also aimed at establishing an organizational framework covering various aspects of the community life of the natives and the management of the territory, based on the cooperation of participants to this agreement.[3] Various fields of responsibility have been defined and shared between the three levels of government concerned, i.e. native, federal and provincial, including the following:

a) the creation of a local and regional administration;

b) the organization of public services for education, health, social services and justice;

c) the development of natural and social environment protection measures;

d) the promotion of the economic and social development of natives.

All these fields comprise a demographic dimension which must be taken into account in future programs and the prior investigation of which will provide the populations involved with basic data about their own socio-demographic characteristics.

---

1. The James Bay and Northern Québec Agreement. Editeur officiel du Québec. Québec, 1976.

2. The Northeastern Québec Agreement. Editeur officiel du Québec. Québec, 1978.

3. B.Taillon. "La convention de la Baie James et du Nord québecois: sa nature et sa portée". Milieu, no. 17, avril-juin 1973, p.9.

The need to collect satisfactory demographic data was also emphasized by representatives of native organizations at the Northern Population Workshop II held in Montreal in December 1979. The data and the sources described herein constitute a list of the available official information. This report thus partially meets the need that has been expressed and can serve the requirements of several classes of users.

The purpose of this study is to determine the demographic data required for the implementation of the agreements, to examine the various sources capable of providing this data, to evaluate their availability and to make recommandations regarding the acquisition to this data and the execution of demographic studies.

I - DEMOGRAPHIC DATA REQUIRED

In order to measure the effect of certain programs, a good knowledge of the population involved is required. This includes not only the basic demographic data (numbers, age and sex) but also other variables needed to establish population projections or develop certain particular programs such as those for health services.

This chapter will therefore be an inventory of this data. We have divided it into two groups; the first gives the general data and the second group contains data relevant to certain fields such as administration, health, social services, education and environmental protection.[4]

A. General data

Before going into more detail, we should know the population involved. Will the program be aimed only at beneficiaries or at the resident population? A basic notion of the difference between these two groups must be defined:

. Population residing in the territory
  . Beneficiaries
    - Cree :Registered Indians, non-registered Indians
    - Inuit
    - Naskapi :Registered Indians, non-registered Indians

  . Non beneficiaries: non-natives
    Natives not eligible as beneficiaries

. Beneficiary Population not residing in the territory

  - Cree :Registered or non-registered
  - Inuit
  - Naskapi :Registered or non-registered

---

4. The text of the Agreement is not very explicit regarding the contents of these programs; we have therefore retained more or less the variables that would be required for basic studies.

The following data should be gathered for the different groups to acquire a general knowledge of their demographic status:

1) Data on the population
   . distribution by age and sex
   . distribution by marital status
   . number and size of families
   . number and size of households
   . number of children per woman
   . data on migration
   . place of residence

2) Data on demographic events
   . number of births: - sex
                       - age of mother
                       - order of birth
   . number of deaths by sex and age
   . number of marriages
   . number of divorces

This basic data permits the establishment of indices such as: dependency ratio, birth rate, fertility rate, death rate, as well as projections for the coming years.

B. Specific data for certain programs

1. Local and Regional Administration

Local administration requires certain demographic data, such as: number, age and sex of voters.

Moreover, the administration of housing and municipal services programs requires detailed data on housing:

. number and size of houses

. conditions of the house: its age and repair requirements

. health conditions: heating, water, toilets, electricity, etc.

. number of people per house

Present and future requirements can be estimated from population projections.

2. Health - Social services

It is appropriate to begin by well documenting the current state of health services in the North: the number of general physicians or specialists, and of nurses; transportation facilities to the south in case of emergencies.

Secondly, the health condition of the population involved should be evaluated on the basis of the following data:

. number of deaths by age, sex and expecially cause

. hospitalization by age, sex and cause

. need for medical services, by age, sex and cause

For social services, a study should be done in each community to consider the availability, use and need for special services, such as:

. senior citizens' programs
. home care
. services for the handicapped
. rehabilitation programs for alcoholics
. recreation programs for the young
. infectious and parasitic disease prevention programs

3. Education

In addition to the general level of education of the territory population, more specific information on current teaching conditions in the North is needed. This will include the following data:

. school enrolment at the primary and secondary level by grade, age and sex
. data on absenteeism according to the time of year and length of absence
. objectives and use of adult education programs
. availability and use of occupational training programs
. number and proportion of native staff
. number of students by age and sex enrolled in a post-secondary study program. Location of these studies.

School enrolment forecasts could be prepared from the above data.

4. Protection of the natural and social environment

Apart from ecological studies, the impact of the environment on the standard of living based on it and on the economic development of each community should be considered. The available resources (primary, secondary, tertiary), the extent and type of traditional activities (hunting, fishing, trapping, etc.), the jobs created by development projects and the impact of these projects on the future of the communities involved should be studied.

Data should also be gathered on the standard of living (income) and the work of the heads of household.[5].

A large nuber of families in the North receive social assistance. The numbers and characteristics of these families should be known:

. size of families
. reason for assistance
. proportion of beneficiaries who could be on the labour market, according to type of activity.

5. This data should be broken down according to age, sex, level of education, size of the family (which has to be redefined), type of employment (permanent, seasonal).

Studies on the social environment could also deal with the element of justice, which is often determined by the social environment. Statistics should be gathered on the number of people involved with the law according to age, sex, level of education and cause. Cases in which drug addiction plays a role should be treated separately.

Collecting the data listed above cannot guarantee the success of programmes. Nevertheless, collecting such data is a prerequisite for any planning that wishes to take account of the real needs and specific requirements of the populations involved.

II - SOURCES OF DATA ON THE NORTHERN POPULATIONS OF QUEBEC

Sources of data on northern populations are few, especially in regads to their ability to provide complete and relevant data.

First of all we should try to define two major categories of sources: the sources of general data and sources of specific data. The former provide basic statistics on the demographic characteristics of northern populations: they include the Canadian census, the Department of Indian Affairs and Northern Development, the Cree Register and the Inuit Register, administrative lists (Inuit) and the Inuit file at the Université de Montréal. The latter involve specific fields of study such as education and health for their particular clientele; this refers to information obtained from two provincial departments: the Department of Education and the Department of Social Affairs.

Each of these sources will be presented along with a description of the information provided and a succinct evaluation of the quality of the data and its availability to outside users. The review of sources will be completed by the addition of a bibliographical list of demographic studies on the areas involved.

A. Sources of general data[6]

Canadian government censes and the Department of Indian Affairs and Northern Development (D.I.A.N.D.) are undoubtedly the two main sources of data on northern populations. Recent censes, those of 1971 and 1976, provide information on education, employment and housing, in addition to demographic characteristics. The D.I.A.N.D. holds all the background information on the registered Indian population and the various socio-economic fields related to the particular status of Indians. The latter three sources deal with more limited groups: the beneficiaries of the

6. The information in this section comes largely from two earlier studies: (1) F. Bernèche, Mobilité spatiale de la population indienne: critique et analyse de l'information sur les bandes du Québec, 1966-1974. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1976. (2) F. Bernèche, D. Gauvreau et J.A. Fernandez, Etude démographique des Indiens sans statut et des Métis du Québec. Première partie d'un rapport remis à l'ALMIS, 1979.

James Bay and Northern Québec Agreement in the Cree and Inuit Registers, and the Inuit population of Nouveau-Québec in the administrative lists and files of the Université de Montréal.

1. The Canadian censes

The census carried out by the Canadian government is the first source we think of for estimates and characteristics of a sub-group of the national population at a given moment in time. The use of the census to study the Indian and Inuit population of Québec mainly depends on the availability of data on ethnic origin. However, the definition of Indian origin has varied greatly with each census and does not correspond exactly to the definition of registered Indian found in the Indian Act. We should therefore begin by considering the evolution of the definition of Indian origin and its correspondence with the definition of registered Indian before presenting and evaluating the available data.

a) The definition of Indian origin

Ethnic origin was mentioned for the first time in a census in 1871; it asked the origin of the first ancestor to arrive in Canada. Population statistics by nationality included the category "Indian/Savage". This was repeated in the 1881 census; no questions on ethnic origin appeared in the 1891 census.

In 1901, ethnic origin (called "racial" until 1941) of the people enumerated is determined according to that of their father; this reference to paternal lineage will be used for all subsequent censes. However, for Indians it was the maternal lineage that prevailed until the 1931 census. The determination of Indian origin according to the father's origin only dates back to 1951.

Two censes identified Metis populations, that of 1901 and 1941. In 1941, individuals could only be classified as Indians if both parents were Indian, all those having one Indian parent once again being classified as Metis.

The 1961 and 1971 also made a distinction between two groups among the Indian population: Indians who are members of a band and Indians who are not members of a band. The former are generally registered Indians, while the latter have lost their Indian status or have never had it. Nevertheless there is some overlapping between the two groups in view of the definition of Indian origin on the basis of paternal lineage and the rules of allocation of this origin when individuals put down an answer different from the two choices given. Even among Indian belonging to a band, the census data does not provide an exact tally with registered Indian population numbers, as the definition of Indian origin does not take into account the special status of registered women. This point will be discussed in greater detail in the section on the quality of the data.

In regards to the Inuit population, there were no problems during the censes in defining this ethnic group.

b) The characteristics of the data

The information provided by the censes comes under one of two headings: data that traces the evolution of the Indian and Inuit population and data that provides cross-tabulations of various characteristics of these populations.

i) The evolution of the Indian and Inuit population

To begin with, we have had occasional estimations of the Indian population in Québec since 1611, and since 1870-71 the Canadian government has carried out decennial censes. The first estimates[7] mainly deal with Indian populations living near French settlements; the 1836 survey also took into account Indians in the interior and in northern Québec. From 1870-71 to 1911 the decennial censes provide data on the distribution of Indian populations by province, district and sub-district. Since 1921 they also indicate the distribution by age and sex of the Indian population within each province and, since 1931, that of the Inuit popultion. At the census division and sub-division level, the published statistics only give overall numbers for the censes up to 1971. It should be pointed out that a real continuity in the definition of Indian origin, on the basis of paternal lineage, was only established after 1951.

ii) Recent characteristics of the Indian and Inuit population

7. Relations des Jésuites in 1611; Recensement de la Nouvelle-France in 1685-1688-1692-1695-1698; Mémoires aux Archives de Paris in 1736 and London in 1763.

The 1971 census is the last to provide information on ethnic origin, since this question was not included in the 1976 census. The statistics published on the 1971 census give cross-tabulations of the "ethnic group" variable and certain other demographic characteristics. There were more cross-tabulations than there had been following previous censes but these were still limited. Thus, the "North American Indian" group is only identified on an overall basis, and is amalgamed to the "Eskimo" group for certain characteristics such as marital status and religious affiliation. We must therefore use aggregate data available on tape or special unpublished tabulations to get beyond general facts in a study of the Indian and Inuit population of Québec.

In the 1971 census, the "ethnic group" variable can be used for cross-tabulations with other variables relating to demographics, education, employment and housing. The geographic levels go from province to census division and sub-division, in which Indian reserves are identified separately.

Although the 1976 census does not provide any information on ethnic origin, it is possible to use the results available at the Indian reserve level.

c) <u>The quality and availability of data</u>

The statistics published after the most recent census in which the variable "ethnic group" appears, i.e. those of 1951, 1961 and 1971, only give overall figures or general characteristics. However, user summary tapes and special tabulations are only used after 1971. Thus an evaluation of the quality and availability of information will mainly bear on this census.

i) The quality of the information

The limitations of information taken from the censes is based on two points: the under-enumeration of Indian and Inuit inhabitants and problems with the interpretation of Indian origin.

- The under-enumeration of Indians and Inuit

The extensive under-enumeration of Indians, considered inherent in the past, is still true for the 1971 census. The number of Indians enrolled in the Indian Register in 1971 is 10% higher than the number of Indians counted as members of a band according to the census; this under-enumeration is of 4,6% for the reserves[8]. It can be supposed that Indians not members of a band, more widely scattered and usually living outside the reserves, are not included in even more cases.

As for the Inuit, a study of cohorts[9] since 1931 shows that they increase from once census to another, whereas the Inuit population may be considered to be a closed population and numbers should decrease in each cohort with every census[10]. This means there is a differential under-enumeration in each census, especially among the younger generations[11].

- The problems in interpreting Indian origin

There are two major limitations related to the definition of Indian origin and the criteria for the attribution of this origin in the 1971 census; these limitations involve the comparability of the numbers counted in the census and the registered Indian population and the adequacy of the distribution between Indian members of a band and Indians who were not members of a band.

---

8. Statistique Canada, Contre-vérification des documents de 1971 - MP1 - Résultats provisoires, Ottawa, 1973, p. 4.

9. A cohort is the total number of persons in a population who where born during a specific calendar year, e.g. the 1950 generation, the 1981 generation.

10. This is said of a population increasing or decreasing only by births and deaths.

11. L. Normandeau et J. Légaré. "La mortalité infantile des Inuit du Nouveau-Québec", La Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, 16 (3), 1979: 261.

According to the definition adopted by the census, the group "North American Indian" includes all individuals considering themselves to be of Indian origin on the basis of their paternal lineage. This definition creates two main problems involving registered Indians and Metis. The definition adopted by the census does not take into account the change of status when women marry, as defined under sections 11 and 12 of the Indian Act. Non-Indian women who have acquired Indian status by marrying a registered Indian are thus excluded from the Indian group. This exclusion affects the comparability of census figures with those of the D.I.A.N.D., although the number of registered Indian women who lost their status by marrying a non-Indian may compensate.

The distinction between Indians who are members of a band and those not members of a band also causes interpretation problems. The rules for the allocation of Indian origin when the individual manually records this origin may cause cross-overs between the two groups. Thus, Metis stating themselves to be "Metis" are classified as Indians who are not members of a band if they live on a reserve, and according to the origin of their father if they live off a reserve. Furthermore, the distinction between Indians who are members of a band and Indians not members of a band is uncertain for individuals not living on a reserve. Because of these rules of allocation, the distinction between Indians belonging to a band and those who are not members is not very clear.

Self-enumeration, used in the 1971 census, is another factor that has affected the declaration of Indian origin. The population of Indians not belonging to a band almost quadrupled between 1961 ad 1971; this phenomenal increase comes partly from the fact that in 1971, non-status Indians and Metis, more aware of their ethnic roots, were able to declare themselves to be Indians not belonging to a band.

The need to improve the quality of the question on ethnic origin has led to the reformulation of this question for the 1981 census. The new question distinguishes between registered Indians, non-registered Indians, Metis and Inuit. The results of this census will unfortunately not be available before 1983...

ii) The availability of data

- Existing special tabulations

A certain number of special tables taken from the 1961 and 1971 censes concerning the population of Indians belonging to a band and those not in a band are already available and may be obtained from the Department of Indian Affairs and Northern Development (Ottawa office). They include the "Band - Non-Band" distribution:

. for 1961, by five-year age groups, sex and religion for the municipalities of Québec
. for 1971, by five-year age groups, sex, marital status, maternal language, and level of schooling for the whole of Québec.

Cross-tabulations of other characteristics, such as the size of families, marriage age or the rural-urban distribution, must be requested from Statistics Canada. The availability of tables from the 1961 census is more restricted but all cross-checks of characteristics for the 1971 census may be obtained at cost.

- Information on magnetic tapes and micro-fiches[12]

The 1971 and 1976 censes provided data on tape and micro-fiche. This service provides information that is half-way between the official bulletins and the special tabulations. The statistics available on tape and micro-fiche offer a larger range of cross-checks between variables than the bulletins but do not have the flexibility of requested tables. They have the advantage of being quickly available and low in cost.

The geographic divisions on the user summary tapes and micro-fiches is the following: enumeration area, census tract and census sub-division. These are fine divisions, as a census sub-division generally corresponds to a municipality and the enumeration area and census tract are smaller basic units for the collection of data in rural or urban environments.

Available statistics are divided into four groups: demographics, family, housing (accommodations and households), economy. Within each

12. Micro-film for the 1971 census and micro-fiche for the 1976 census.

group are various tables based on the census questions.[13] In 1971, the variables "ethnic group", "maternal language" and "language of use" distinguished the "North American Indian" category. This category was also included in the tables on maternal language in 1976.

- Special tabulations

It is possible, as a last recourse, to obtain the required tables by special requests to Statistics Canada. In regards to the Indian and Inuit population, the lack of information in published data makes the use of special tabulations essential. All the cross-tabulations required may be obtained, taking into account the tabulations already prepared by Statistics Canada and the limitations relating to small numbers (confidentiality and statistical interpretation). The cost of these tabulations varies and is usually estimated in advance.

2. The Department of Indian Affairs and Northern Development

The D.I.A.N.D. has two main types of information sources: the Indian Register for the registered Indian population and the Nominal Roll that lists Indian and Inuit school enrolment.

a) The Indian Register

The Department of Indian and Northern Affairs' Information Center has greatly varied information on the demographic, socio-economic and administrative elements of Indian bands. For the period before 1960, the data gathered may be found in the Annual Reports (1864-1917) and the Recensements quinquennaux (1924-1959). It mainly contains statistics on the population by sex and age group, by province and the number of births and deaths for the period of 1901-17.

---

13. Statistiques Canada. Manuel de classification du recensement de 1971. Août 1977.
Statistiques Canada. Répertoire des tableaux du recensement de 1971. Août 1977.
Statistiques Canada. Recensement de 1976. Bande sommaire et microfiche. Contenu des tableaux. Septembre 1978.

It is only after 1960 that the Indian Register was effectively established. From it are currently taken two files, that of the population status and that of events. An outline of the process used for the establishment of this register will help in identifying and evaluating the data taken from it.

i) The establishment of the Register

The Indian Register was established under the terms of the Indian Act of 1951. It was aimed at correcting the deficiencies in the five-year census system and setting up a method for the collection of data based on the monthly band reports.

In 1959, the Indian Affairs division asked the officials of regional offices and agencies to check and complete, at band level, the membership list classified by the number of the head of family and taken from data previously compiled, individuals being identified by province, band and family number as well as by family name and first name. The requested verification dealt with two principal facts: 1° checking the date of birth, marital status and religion; 2° registering the type of residence: reserve, Crown land, off reserve; as well as information on the level of education, the language spoken, occupation and income. The return of these lists was the first phase in the establishment of the Register, which has been continuously updated since then.

ii) Gathering and forwarding of information

The registration of events (births, deaths, marriages, transfers[14]) is based on the monthly reports filled out by each band.

From the information gathered, the Department publishes a first alphabetical list of family units by band and by district as of June 30. This list is sent to district offices or self-administered bands for

---

14. Transfers refer to changes of registration number for an Indian. The main events that cause such changes are: majority (18 years), marriage of a minor, marriage, divorce or annulment of a marriage for a woman and her dependent children, admission to a band.

verification. The type of residence for the current year is based on the correction of this list. The lists are returned to the Department for December and are used for a second publication.

The gathering and processing of data on registered Indians is the responsibility of the Membership Division, which is therefore largely responsible for the quality of the information published.

Two files are prepared from these operations: 1° - the population file is used to prepare a list of band membership as of December 31 of each year; however, the official publication of these lists at band level only goes back to 1965. It contains the structures by age and sex according to the type of residence. 2° - the events file provides, since 1968, a report on civil status statistics relating to each band for the year just ending.

iii) Critical evaluation of the data
- Delays in registration

Errors in the registration of events affect the value of the demographic surveys as the membership lists are established and completed from the civil status statistics of the Department. Various studies[15] have shown that late registration of events was one of the major sources of bias involving distribution by age. Mistakes in the gathering of data also cause extensive annual variations.

Demographic studies on registered Indians have always emphasized the need to correct data, in view of the extent of late registration, especially of births. An article by V. Piché and M.V. George on the estimation of demographic rates for Canadian Indians (1960-70) points out the inconsistencies resulting from the delayed registration of births. In all

---

15. G.Lachance-Brulotte. La nuptialité des Indiens inscrits du Canada, 1966-74. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1975, 196p.

V. Piché et M.V. George. "Estimates of Vital Rates for the Canadian Indians, 1960-1970". Demography, 10 (3), August 1973: 367-382.

the generations in the 1960-70 period[16] there were more individuals over one year of age than under one year, although the total registered Indian population may be considered to be stable at the national level. A second observation on the births of registered Indians according to age and year of registration shows that late registration of births may extend over a period of ten years. The authors see the growing number of departures from reserves as one of the probable causes of these late registrations and their increase over the years.

In spite of the improvement in registration since 1960, statistics for deaths are also subject to delays, especially in regards to infant deaths. In a speech to the A.C.F.A.S.[17], Walt Saveland pointed out that the deaths of children under one year of age are registered two, three and even several years after the birth.

Notifications of marriage are subject to the greatest delays among all events. This is especially noticeable when one of the two is not a member of the band.

- Residence

Problems are also encountered with the data in regards to the type of residence. There are three categories: 1° - on the reserve: this includes all Indians normally living on the reserve, even those who have left temporarily to work for the period of time required for hospitalization or schooling. 2° - on Crown land: includes Indians nont living on a reserve, but living in organized and distinct Indian communities on federal Crown land. 3° - off reserve: includes all Indians living outside their reserve (or organized Indian community) for a continuous period equal to or exceeding 12 months.

These definitions bring up a first problem: determining if the individual "ordinarily" lives on a reserve. This problem occurs especially

---

16. V. Piché and M.V. George. op. cit., pp. 369-370.

17. Walt Saveland. Nouveaux estimés de la mortalité infantile chez les Indiens inscrits du Canada: 1965-1971. A.C.F.A.S., mai 1975, 4p.

when people living and working outside return to the reserve periodically, which often happens when the work is near the reserve.

A second problem comes from the fact that before 1974, registration as resident of a reserve did not necessarily mean that the individual was living on his band's reserve. He could have been living on the reserve of another band without being a number with the agreement of the council of that band. In such case, the census taker could put the member down as "on a reserve" or "outside his reserve". There were no fixed rules. This is why a new classification of types of residence was adopted in 1974. 1) On a reserve (own band); 2) on a reserve (other band); 3) on Crown land (own band); 4) on Crown land (other band); 5) on Crown land (no band); 6) off reserve. Theoretically this new classification is an improvement but it does not eliminate the problems relating to the interpretation of residence categories.

- Other problems

In addition to the criticisms mentioned above, the failure to register also causes problems. It is difficult to determine under what circumstances they are most extensive as certain factors prompt the registration of various changes. The correction of membership lists is therefore important. The quality of the verification varies from one band to another. Inferior quality may be the result of certain circumstances such as the large number of members outside the reserve, the isolation from the registry officer and the lack of interest of the officer.

We can nevertheless conclude that in spite of the deficiencies, the distribution of members remains valid on the whole and at the band level, especially if several years are grouped together. We must point out, however that the time required for publication of Department statistics is one year.

b) The school enrolment file

The school enrolment file (Nominal Roll) is based on the registration lists of schools on Indian reserves, such schools being under federal jurisdiction. They are administrative statistics relating to

elementary and secondary teaching levels. The characteristics of this data will be described and a brief evaluation of their quality and availability will be given.

i) Characteristics of the data

Statistics on school enrolment are divided into two groups according to the subjects observed: the students and the schools. In regards to the students, the variables recorded deal with the socio-demographic status of the student, i.e. sex, age, residence and language of use; they further characterize the academic status: level of education, type of education received, academic evaluation, future orientation. The data on school indicates the type of school, the number of classes, the levels of teaching, the total number of students, the languages taught and the amount of staff.

These statistics cover all students whose parents live on a reserve or on Crown land, whether they are Indian or not, and all Inuit students in Canada. Enrolment is done annually at the beginning of the academic year (September). The data is published at the D.I.A.N.D. administrative region level and may be obtained on request for special tabulations based on individual enrolment.

ii) Quality and availability of data

Although they give an interesting outline of elementary and secondary education levels in native environments, the data on school enrolment have some deficiencies similar to those mentioned in the critical evaluation of information taken from the Indian Register.

The first limitation concerns the time between the gathering of data and its processing by D.I.A.N.D. data processing services. School statistics may be received by the D.I.A.N.D. from 12 to 14 months after they are recorded. The considerable delay penalizes all the studies that may be carried out on the evaluation of educational services.

The two other deficiencies relate to the registration of the data itself. They involve of the incompleteness of the answers and the lack of interest of certain officials in the regular upkeep of administrative reports. As we have mentioned in the preceding sections, it remains difficult to properly evaluate the respective scope of these deficiencies and to identify the periods or administrative units in which they were most prevalent.

The data on school enrolment is available since 1974-75; it replaces the less detailed data that was produced previously. The tables produced cover a maximum period of six years, from 1974-75 to 1979-80. Because there was a transfer of jurisdiction to the provincial level following the James Bay and Northern Québec Agreement and the Northeastern Québec Agreement, anyone wishing statistical series on school enrolment in the Cree and Naskapi territories and Inuit villanges should refer to the Department of Education.

3. The Register of Cree and Inuit beneficiaries

Following the James Bay agreement, an Enrolment Commission was set up to prepare a list of all beneficiaries as defined by the James Bay and Northern Québec Agreement. Initially, all persons already enrolled in the Indian Register as members of one of the eight Québec Cree bands and all Inuit living on the territory and having a disk number were eligible for enrolment. In addition to these were persons who did not meet these criteria but had characteristics defined in one or another section of the regulation. These people were required to fill out a registration form and enclose identification papers.

The definitive list of beneficiaries by community of affiliation was dated July 1, 1977. It contained the following information: family status (for the Inuit only), sex, date of birth, disk or band number, social insurance number (when available), residence code, years of absence code.

a) Characteristics of the data

The Register of beneficiaries was established by the Department of Social Affairs from these lists and mainly designed to keep the initial lists up to date. However, all the information was not transcribed.

Although the family status of the Inuit was identified on the lists, it was not considered necessary to conserve this information when the information was transcribed on computer tapes.

A whole series of measures have been established to ensure the regular up-dating of the register. This register is made up of individual files comprising six main sections:

1) identification of the individual: the name, sex, marital status, date and location of birth, nation, section determining eligibility, dates of registration, removal, departure and return to the territory and death;

2) identification of the natural parents: the family names and first names of the father and mother and their affiliation;

3) identification of the adoptive parents: the family names and first names of the adoptive parents and their affiliation;

4) identification of the spouse: family name, first name, affiliation of the spouse, dates of marriage and separation;

5) identification of natural and adoptive children: family name and first name of the child, sex, date of birth, date and cause of departure from family;

6) a last section giving the background of the transactions.

Such a file could provide much demographic information on structures by age and sex as well as geographic distribution, fertility, marriage rate, mortality rate and migration.

However, for the moment it is unfortunately not possible to use it as all the information has not been gathered.

b) Quality and availability of data

To date there is no critical evaluation of the quality of the data gathered. The Department of Social Affairs simply enters the

information forwarded from the North without attempting to determine if there is any under-registration.

Of crucial importance is the fact that registration of births or deaths is not compulsory. When we consider the under-registration at Indian Affairs, as well as the Census Division and the provincial Register, which are obligatory, we must ask ourselves what condition the Register of Beneficiaries is in. The quality of the information depends on the work of the local officer; this seems to vary from one community to another. Thus larger villages have a higher enrolment than smaller isolated villages.

There is another problem, that of the dissident villages of Povungnituk and Ivujivik. For political reasons related to the signing of the Agreement, these two villages have decided not to participate in any of the programs resulting from this agreement. At the time of the enrolment of beneficiaries, the Commission was unable to obtain the cooperation of these two villages to create Local Enrolment Committees and so made up its own lists from old population lists. Since July 1977, the two villages have sent no documents enabling the Department to update these lists.

One more factor is the lack of regularity in the forwarding of information from the North to the southern regions, which creates some discrepancy between reality and what is recorded on the list of beneficiaries made up at a given moment.

In addition to the doubtful quality of the source data, we must comment on its availability. Every month, a new list of beneficiaries is sent to the villages for verification purposes. This is the only exploitation of the register that is done by computer and as this is a nominal roll, it is not available to researchers for reasons of confidentiality. However, statistics on the population by sex and age group can be obtained, according to community of affiliation or residence, upon request. Nevertheless, it must be remembered that these are beneficiary lists and that the eligibility criteria is not the same as that of the Indian Act.

Other cross-tabulations of variables are not possible for the moment as there is no programmer working on the register.

It should also be pointed out that this data may only be used for comparison purposes. Given their current quality, there is no question of using them as source data.

4. Administrative lists

In Inuit communities, administrative lists have been periodically prepared since the fifties. These lists, used for various purposes, were prepared by a federal officer or a provincial officer. Generally, Hudson's Bay villages were counted by the former and Ungava Bay villages were counted by the latter.

Almost all the lists contain the following information: family name and first name of the individual, disk number, sex and date of birth.

c) Quality and availability

With the exception of the work done during the last five years by the Fort Chimo social services, the quality of the work certainly deserves criticism. As they were developed for purely administrative reasons, the lists were not given the required attention. The officer usually updated the old list to the best of his knowledge by adding new arrivals and births and crossing off those who migrated or died. There is some danger that omissions occurred even if the officer was acting responsibly and that once the errors had been made they were perpetuated.

The lack of regularity with which the lists are prepared, especially on the north shore of Hudson's Bay, also causes problems. As the lists are not processed by computer, they are not very useful as tools. Developing a simple structure by age and sex would be a painstaking task. Furthermore, this would be the only information available from a single list. One would need to compare several lists to see the evolution of the population and especially (this is interesting) to study migratory movements.

These lists are scattered about everywhere. However, a large number of them may be found at the Département de démographies at the Université de Montréal.

5. The Inuit files

In 1967, faced with a lack of data on the Inuit, Jacques Légaré, a professor at the Département de démographie at the Université de Montréal, set up a population file on the Inuit of Nouveau-Québec.

a) Characteristics of the data

Until 1977, the file was based solely on information taken from civil registry forms. Through an agreement with the D.S.A. Population Register, all registrations involving the Inuit were forwarded to Montreal where they were entered on individual files, coded and put on magnetic tapes. All civil documents since 1926 have been processed, whether they were birth certificates, marriage licences or death certificates.

The file deals with six events or demographic characteristics: 1) birth: date and place of birth, place of residence of parents at time of birth, identification of parents; 2) death: date, place and cause of death; 3) adoption: relation and date of adoption, identification of adoptive parents; 4) marriage: place, date and type of marriage, identification of spouse, cause, date and place of break-up of marriage; 5) occupation; 6) address: place an date.

In 1977, the data taken from the list of Inuit beneficiaries of the James Bay and Northern Québec Agreement was added to the information thus gathered. In regards to the study of the Inuit, this addition makes the file even more useful than the Register of Beneficiaries as it contains much more information, having followed individuals for many decades.

b) Quality and availability of data

In principle it is a perfect tool; in practice it is less than so. The reason is the recording of civil status. Among the factors that

create obstacles to complete registration are: language problems for many people, in the past, the great distances from registry offices, unfavourable weather conditions and the fact that the population is not concerned with official regulations. It must also be pointed out that the overlapping of two governments - provincial and federal - in northern affairs has hindered the organization of an effective registration system. A study on infantile mortality among the Inuit in Nouveau-Québec has shown that in some years, one out of every two births was registered.[18] The same goes for deaths.

In addition, with the change in civil status forms that occurred in 1975, it is much more difficult to retrace all the Inuit since ethnic origin is no longer retained as a variable. Only by cross-tabbing the mother tongue and location of residence do we find most of them. But some are still not included with this method and this makes the quality of the data gathered even more doubtful.

B) Sources providing specific data

Only the fields of education and health are the subject of relatively complete information taken from two provincial departments, Education and Social Affairs. The latter department also provides civil status statistics, under the responsibility of the Population Register.

Certain research sectors are clearly deficient in regards to available data: they include employment, housing and justice. The only information on employment and housing comes from the often outdated results of censes or the limited administrative data of the D.I.A.N.D.

1) The Department of Education

The responsibility for the education of students of native origin rests with two government levels: the federal for schools aimed at residents of Indian reserves and the provincial government for Indians

18. Louise Normandeau: La mortalité infantile chez les Inuit du Nouveau-Québec, Mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal, 1976.

outside the reserves and for beneficiaries of the James Bay and Northern Québec Agreement and the Northeastern Québec Agreement. The data on schools under federal jurisdiction comes from the Department of Indian Affairs and Northern Development and has been described in the preceding section. Information on the clientele of schools in the provincial system is provided by school boards and forwarded to the Department of Education in Québec. The general characteristics of the data gathered in this manner will be presented before evaluating their quality and availability.

a) Characteristics of the data

At the school board level, two forms are used to characterize the clientele: the school summary and the student identification file. The school summary gives the school enrolment as of September 30 of the current year by grade and teaching language: characteristics of the student (sex, age, maternal language, religion), residence of students, distribution of students by building. Specific information is also gathered on students with adaptation or learning problems and those taking occupational training.

The student identification file is also filled out on September 30 or simply corrected if it had been previously filled out. As does the school summary, this file covers all students enrolled in pre-school, primary or secondary classes, as well as students in reception or immersion classes, adaptation or learning problem classes or occupational training. The variables in the individual file are nevertheless more detailed than those of the school summary. It contains the same basic information, i.e. sex, age, maternal language, religion, grade, and teaching language, but additional information is added or completed. It gives the place of birth of the student and the language usually spoken at home, which are not found in the school summary; moreover, the possible answers to the question on maternal language allow a greater precision than the categories given in the school summary.

b) Quality and availability of data

The school summary is an administrative survey that can result in double counting; the general t dency for statistics taken from these summaries is over-enumeration. Moreover, the student identification files lead to an under-enumeration of school enrolment. In 1977-78 the difference between the two reports was about 50,000 for the whole of Québec

for the public and private sectors, the enrolment taken from the individual files being 2.7% lower than that of the school summaries[19].

The summary is generally used as an information base for the establishment of school enrolment forecasts. The quality of registration seems much more variable in regards to student identification files. However, the socio-demographic variables found in these files are more pertinent in regards to the study of the Indian population, as "American Indian" is included in the maternal language and language spoken at home category.[20] As we have no information on ethnic origin, the "language" variable could be used for school boards having Cree, Naskapi and Inuit students in their districts.

Two types of data may be obtained from the Department of Education: the data taken from the school summaries is immediately available, while the information in the individual files is subject to special tabulations. In regards to the summaries, the only interest the data may have is limited to general information on the enrolment of the Cree and Kativik school boards, formed as a result of the James Bay and Northern Québec Agreement and of the Schefferville board (Naskapi). It may also be supposed that the "other" category in the maternal language section relates mainly to an Indian or Inuit language for students of schools in the two former school districts. However, the data is given at an overall level, for each school, without cross-tabulation of the variables, such as age or grade level.

Several cross-tabulations are possible from the student identification files. The identification of the "North American Indian" language category provides additional information on the students involved and is useful in the absence of a "North American Indian origin" category. Data on maternal language and the language spoken at home may be distributed according to the age group of the students, their grade level and their place of birth. Although this data may be of interest at first glance, its use is limited because of the delay in obtaining the

---

19. Verbal communication from demographers in the Department of Education.

20. The eleven other maternal languages and language spoken categories are: French, English, Italian, Greek, German, Polish, Hebrew, Spanish, Portuguese, Arabic, other.

information, which may be up to three months, and the incomplete registration, which affects the representativeness.

2. The Department of Social Affairs

Two types of data may be obtained from the Department of Social Affairs: civil status data and hospital statistics. The former provide information on events: births, deaths or marriages, that allow us to analyze demographic movements, while the latter are used to study one aspect of health, hospital morbidity.

a) Civil status data

The Population Register of Québec, integrated into the Department of Social Affairs, is responsible for civil status statistics. The data gathered and compiled at the provincial level is then forwarded to Statistics Canada (Health and Welfare Division) which carried out its own analyses. The inventory of available information may be made according to two groups of events: births and deaths on one hand, and marriages on the other.

i) Description of the information - Births and deaths

Jurisdiction in registration matters allows each province to gather the information it considers relevant. In Québec, the birth and death registration forms included a question on the ethnic origin of the father and mother of a new-born child and that of a deceased individual. In regards to "native" origin, there was a distinction between registered Indians, non-registered Indians, Metis and Inuit; however, since mid 1975, ethnic origin is no longer asked on registration forms.

Information is available for all Québec municipalities and for Indian reserves. It is also possible to obtain cross-tabulations of the various characteristics mentioned during registration; place of residence of he mother, age of the father and mother, number of previous children, place of birth of father and mother in case of a birth; place of residence and birth and age of individual in case of a death; maternal language of parents and of the deceased individual.

- Marriages

Before 1975, the information requested for registration of a marriage also included ethnic origin but this characteristic was not integrated into the computerized file. Statistical tables available on this characteristic therefore require manual sorting, even for the most recent years.

ii) Quality and availability of the information

The information available from the Provincial Register has two major limitations, one of them being the definition of non-registered Indian. This is obtained by default when there is no "R" beside the name indicating enrolment in the Indian Register; however, the "Inuit" origin does not pose any problems. The validity of the information therefore largely depends on the Registry Officer. The second limitation results from a probable extensive under-registration of events, and especially a delay in the notification of births.

The computerized files containing information on events have been in existence since 1965; all types of tables are therefore available, given a certain amount of time for processing and depending on whether the variables considered are included in the file. Obtaining data for periods previous to 1965[21] is more difficult since it requires a manual compilation of the forms. However, this compilation can be done by the P.R.Q. for the period up to 1950. The study of nominal files requires special authorization from the registrar.

b) Hospital statistics

Hospital statistics can be roughly divided into two groups: those for hospitals providing short and long-term care and those for psychiatric hospitals.

i) Long and short-term care

21. The Department of Social Affairs has microfiches of civil status documents for the period from 1926 to today.

The Medicare system uses two forms: form AH-101 in institutions for long-term care and form AH-101P for short-term care institutions. Hospital statistics are established from these two forms, which are part of the medical file of patients in each institution.

- Description of the information

The data taken from forms AH-101 ad AH-101P refers to the departure of patients following their release from the hospital or their death. Since 1977, this data is no longer based on the calendar year (January-December) but rather on the financial year (March-April).

The characteristics retained for coding are the age and sex of the patient, his marital status, place of residence, the institution where he received care, the length of his stay and the diagnosis made (international classification of diseases). Although it is mentioned on the forms, the ethnic origin of the patient is not coded and therefore cannot be requested from the computer services.

- Quality and availability of information

The information arriving at the D.S.A. is somewhat delayed so that the production of statistics is always a year late. The verification of forms is done by the D.S.A. and the forms are returned to the institutions if necessary.

The production of data is done by C.H.D. (Community Health Department) territory and within these, by L.C.S.C. (Local Community Services Center) territory. The diagnoses may be regrouped according to various categories: I.C.D.A. (International Classification of Diseases), surgery and treatment, results of accidents, illness related to prevention. Observations are also made according to age groups and sex.

In regards to the Indian and Inuit beneficiaries of the agreements, hospital statistics are already available for the Cree and Inuit territories and will be prepared for the Naskapi territory in the

near future. The principal limitation of the data is the lack of identification of ethnic origin within these territories; we can only refer to the usual place of residence.

One must allow at least a month for answers to special requests made to the D.S.A. Requests may be refused for reasons of cost or confidentiality.

ii) Psychiatric care

The data on psychiatric hospitals comes from another form, i.e. the individual admission - release file containing information on age, sex, marital status, place of residence, reason for admission, length of stay and diagnosis. The psychiatry section of the D.S.A. also receives a weekly summary of the movements of beneficiaries completed by each institution. The summary gives the number of beneficiaries registered, on leave or in homes.

Statistics may be obtained by municipalities, age group and sex. No mention of ethnic origin is available, and only the municipality as an indirect indication. A period of 4 weeks must be allowed for special requests for yearly data and 3 months for requests involving specific establishments.

C - BIBLIOGRAPHICAL LIST OF DEMOGRAPHIC STUDIES ON NORTHERN POPULATIONS OF QUEBEC (1955-1980)

.Inuit

ANONYME, "Supplementary Materials on location, numbers and socio-economic conditions of Indians and Eskimos", in Eastern Canadian Anthropological Science, I, 1955: 103-116.

BERNARD, Alain, "Le contexte socio-économique du chômage et de l'assistance sociale du Nouveau-Québec inuit", in Recherches Amérindiennes au Québec, V (3), 1975: 16-25.

BOILY, J., "Démographie du Nouveau-Québec", in Annuaire du Québec, 1964-65: pp.168-177.

LABBE, Jean, La santé des Inuit du Nouveau-Québec, Document de travail, projet Nord, D.S.C. du C.H.U.L., mai 1980: 59p.

LACHANCE BRULOTTE, Ginette, "La Convention de la Baie James et ses conséquences sur la collecte des données de population dans le nord du Québec", in Actes du Premier Colloque sur les populations nordiques, North Hatley: 1976.

LALIBERTE, Louise et autres, Le Nouveau-Québec; le petit peuple du peut-être dans la terre du futur, Université Laval, 1970: 267p.

LEGARE, Jacques, "Un fichier de population pour les Esquimaux du Nouveau-Québec", in Population, (6), nov.-déc. 1971: 1130-1134.

LEVASSEUR, Louyse, Inoucdjouac: Etude comparative de la population du village et des camps environnants, Manuscrit, Université Laval, Centre d'études nordiques, 1968: 68p.

MALAURIE, Jean et Jacques ROUSSEAU, eds., Le Nouveau-Québec: contribution à l'étude de l'occupation humaine, Collection Bibliothèque arctique et antarticque, Paris La Haye, 1964: 464p.

NORMANDEAU, Louise, La mortalité infantile des Inuit du Nouveau-Québec, mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 1976: 98p.

NORMANDEAU, Louise, "La démographie des Inuit du Nouveau-Québec: une grande inconnue", in Actes du Premier colloque sur les populations nordiques, North Hatley, 1976: 29-43

NORMANDEAU, Louise, Situation démographique du Nouveau-Québec, texte

préparé pour le document synthèse sur le Nord du Québec (Pronobec), Centre de recherche du Moyen-Nord, octobre 1980.

TREMBLAY, Normand, La natalité et la mortalité chez les Inuit de la Baie d'Ungava au Nouveau-Québec, Projet-nord, D.S.C. du C.H.U.L., avril 1980: 57p.

.Cree and Naskapi Indians

BENNETT, John W., "A Cree Indian Reserve", in J.L. Elliott, ed., Minority Canadian. Native Peoples, 1, 1971: 91-115.

BERKES, Fikret, "An Investigation of Cree Indian Domestic Fisheries in Northern Quebec", Arctic, 32 (1), March 1979: 46-49.

BERNECHE, Francine, Mobilité spatiale de la population indienne: critique et analyse de l'information sur les bandes du Québec, 1966-1974, Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, Montréal, décembre 1976: 180p.

BERNECHE, Francine, Mortalité et morbidité hospitalière de la population du territoire cri, 1975-77. Rapport préparé sous la coordination d'Yvonne Robitaille, Département de Santé communautaire, Hôpital général de Montréal, Montréal, octobre 1980: 50p.

CANADA, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le programme de sécurité du revenu relatif aux chasseurs et aux trappeurs cris. Rapport sur l'évaluation, le fonctionnement et les premiers effets du Programme de sécurité du revenu établi en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Projet d'étude, Direction de la recherche, Ottawa, mai 1978: 137p.

CANADA, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les structures bureaucratiques dans la région de la Baie James. Les Cris et les impacts de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Projet d'étude, Direction de la recherche, Ottawa, novembre 1978: 33p.

CHANCE, Norman H., ed., Conflict in culture: Problems of Developmental Change among the Cree. Centre canadien de recherches en anthropologie, Université St-Paul, Ottawa, 1968: 104p.

DESY, Pierrette, Etude de géographie humaine des Indiens de Schefferville, Thèse, Université Laval, 1963.

FRIED, Jacob, ed., A survey of the Aboriginal Populations of Quebec and Labrador, McGill University, Montréal, automne 1955: 121p.

PENNER, Teresa, An Attempt to Delimit the Size of the Third Party, Non-Signatory Groupe in the Bill C.9 Area, Land Claims Research Office, Native Council of Canada, June 1977: 10p.

PICHE, Victor et A. ROMANIUK, "Une enquête socio-démographique auprès des Indiens de la Baie James: 1968", Anthropologica, N.S., XIV (2), 1972: 219-230.

PICHE, Victor et M.V. GEORGE, "Estimates of Vital Rates for the Canadian Indians, 1960-1970", Demography, 10 (3), August 1973: 367-382.

PICHE, Victor, "Migration chez la population indienne de la Baie James: une étude de cas", Anthropologica, N.S., XIX (2), 1977: 153-167.

POTHIER, Roger, "Community Complexity and Indian Isolation", in Change, Normand H. ed., Conflict on Culture: Problems of Developmental Change among the Cree, Centre canadien de recherches en Anthropologie, Université St-Paul, Ottawa, 1968: pp.33-45.

PRESTON, Richard J., "Problèmes humains reliés au développement de la Baie James", in Recherches amérindiennes au Québec, I (4-5), 1971: 58-68.

PRESTON, Richard J., "A survey of ethnographic approaches to the Eastern Cree-Montagnais-Naskapi", La Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, 12 (3), août 1975: 267-277.

ss. Dcc Inc. Montréal. La négociation d'un mode de vie. La structure administrative découlant de la Convention de la Baie James: l'expérience initiale des Cris, Septembre 1979: 158p.

WINTROB, Ronald M. et Sharon DIAMEN, "The Impact of Culture Change of Mistassini Cree Youth", Canadian Psychiatric Association Journal, 19 (4), August 1974: 331-342.

III - RECOMMENDATIONS

The following recommendations are a direct result of the preceding chapters. The scattering or absence of data led us to reflect on the means to be taken to solve the problem. In addition, we consider that certain studies absolutely must be carried out before undertaking any planning in the North. The following are the results of our review.

A. Improved collection of data

1. The censes

We recommend that more importance be given to the North in censes. We suggest that an effort be made both at the level of formulating the question and at that of the enumeration. Enumerators should receive special training and special publicity should be prepared for the populations involved to make aware of the importance of the questions.

Finally, we hope that when the data is published, a special document is prepared for native populations.

2. Register of beneficiaries

This register, created for the purposes of the James Bay Agreement itself, should not be used solely for the application of an Act, but serve the community as a primary source of demographic information. In order to do this, some emphasis will have to be placed on improving the quality of the data and ensuring a maximum coverage of events. This improvement cannot be carried out without the participation of native communities, which cannot be achieved unless these communities benefit from the data collected. A dialogue would therefore have to develop between native communities and the Register officers to make the former aware of the importance of the register for them and make the latter aware of the data requirements of the natives.

Once this is done, potential users should be able to obtain the required tables.

B. Centralization of data

In view of the small numbers involved, northern populations are not a priority group for most services able to provide data on their particular characteristics. We therefore propose that a public agency be put in charge of gathering all statistical information on the North and regularly updating it.

This agency would also be responsible for communicating with various departments and native communities to find out the specific requirements of each.

C. Which studies are to be carried out

1. Use of the collected data

a) The first study to be carried out is undoubtedly a socio-demographic profile which would take into account the special historical and political context of Northern Québec. This study would not only provide a better knowledge of the situation but would also serve as a basis for more detailed analysis of particular areas.

We should not, however, restrict ourselves to a static study of Québec northern populations, but should provide for a follow-up to this study. This recommendation seems particularly important to us because the populations involved are today at a turning point in their history both from demographic and a sociological viewpoint. The James Bay Project and the planned development of Northern Québec constitute external causes of change, which will certainly modify the evolution of these populations. If the native peoples are to be participants in rather than victims of this future, the effects of these upheavals must be anticipated, and this evaluation must be used to prick consciences at every level.

A first analysis of the demographic status of Inuit will be undertaken by the Université de Montréal (Département de démographie) from the data in the Inuit files.

b) In view of the change of jurisdiction brought about by the James Bay and Northern Québec Agreement and the institutional re-organization it caused, we suggest that a study be undertaken in the field of Northern health and education. Considering the current availability of data, these are also the two studies that could be done most immediately.

Two analyses have already been done in the field of health, one regarding the Inuit in Ungava Bay and the other on the population of the Cree territory. These studies should be extended to the populations of the whole of northern Québec and analyses should be done in greater depth, taking into account the northern context.

2. Field studies

One of the most important points of the Agreements is to ensure that the social and natural environments of the natives is protected. They are also aimed at assisting, promoting and encouraging economic and social development within these populations.

Official data sources rarely allow an evaluation of the impact of development projects undertaken in northern regions. In addition, they do not provide sufficient and complete statistical information, notably in regards to employment.

In view of these problems, we suggest that field studies be carried out to overcome the deficiencies of available sources. One would mainly deal with paid activity in the North, distinguishing native activity and non-native activity, which are at different levels. Other research could be anthropological and would measure the impact of projects on the traditional way of life.

A large number of other studies could be carried out and would be of great interest for all. We have only mentioned the ones that seemed to be of highest priority here.

D. Distribution of the results

The results of the research undertaken in the North should be made available to interested parties along with the source data.

The result might be that the planning of programs of socio-economic development in northern areas would be taken in hand by the populations involved and would no longer be the unilateral management by others of their future.

APPENDIX A

Summary tables of data sources

Source of information	STATISTICS CANADA		
Types	Censes from 1871 to 1961	1971 Census	1976 Census
Period	Decennial census on June 1 of the year involved	Census of June 1, 1971	Census of June 1, 1976
	Whole of the population living in Canada		
Population	"Indians" group since 1871: - no ethnic origin in 1891 -identification of Metis in 1901 and 1941 -distinction of Band/non-band in 1961 -"Eskimo" group since 1931	North American Indians -members of a band -non-members of a band Inuit	No mention of ethnic origin
Division	-Census divisions (counties) -Census sub-divisions (municipalities) including Indian reserves	-Census divisions -Census sub-divisions including Indian reserves -Metropolitan census areas -Census tracts (urban) and enumeration areas (rural)	Data published on Indians and Inuit Data not published on Indians and Inuit
Character-istics	Total population numbers at the municipal level. General data at provincial level: distribution by age group and sex, birth rate of single women, religion, marital status	Four variable groups: -demographics -family -housing (accommodations and households) -economy (employment) Possible grouping with multiple variables of preceding groups with following characteristics allowing identification of Indian and Inuit population: Ethnic origin Maternal Lang. Language used Indian reserves	Maternal Lang. Indian reserves

Source of information	STATISTICS CANADA		
Quality	-Lack of continuity in definition of Indian origin: maternal lineage before 1941 and paternal since 1951; -under-enumeration of Indian and Inuit populations varying with each census. -Frequent grouping together of Indians and Eskimo (published works).	-Lack of comparability with registered Indian population; -Crossover of Indian members of band and non-members of band. - Under-enumeration of Indians, especially those living outside reserves. -Limitations due to random rounding of small figures.	-Deficiency related to nature of intermediary census, i.e. absence of question on ethnic origin. -Limitations related to random rounding of small figures.
Availability	Published tables Special tables: -Distribution by age group and sex, Québec, 1931-1961. -Certain special tables of Band/non-band distribution, 1961.	Official bulletins Micro-films (1971) and micro-fiches (1976) User summary tapes Special tabulations (minimum wait: 2 weeks)	

Source of information	Department of Indian Affairs and Northern Development	
Types	Indian Register	Nominal Roll
Period	Register: 1959 to today Computerized data: 1965 to today	Since 1974-75
Population	Registered Indian population, as defined in the 1951 Indian Act.	All students whose parents live on a reserve or on Crown land, whether they are Indian or not, and all Inuit students.
Division	Administrative level: Band District Region/ Province	Villages and reserves Region/Province
Characteristics	Information taken from population files: Membership of each band by age group and sex according to type of residence (reserve, Crown land, off reserve), religion, marital status. Information taken from events file All events involving the registered Indian population grouped into three categories: increase in total population, decrease in total population, no effect on total population	Information on students: 1) Age, sex, place of birth, language used 2) Level of education, type of teaching received, academic evaluation, future orientation Information on schools: Type of schools Number of classes, total number of students Grade levels Teaching languages Teaching staff
Quality	-Extensive late registration, especially of births (bias in age structures of populations) -Problems with interpretation of type of residence: improvement in 1974 with use of new nomenclature -Variance in quality of registration	-Interval of 12 to 14 months between registration and processing of data -Incomplete and irregular registration -Exclusion of Cree, Inuit and Naskapi territories since 1978-79 following agreements.
Availibility	Official publications given in the catalogue of the Program Reference Center Special tabulations (data processing services)	Tables produced annually for a five-year period (1974-75 to 1978-79). Special tabulations on request (delay: 2 to 4 wks.)

Source of information	Department of Social Affairs
Types	Register of Agreement Beneficiaries
Period	Beneficiaries of the James Bay and Northern Québec Agreement and the Northeastern Québec Agreement, i.e. the Cree, Inuit and Naskapi populations
Division	Cree, Inuit and Naskapi territories defined by the Agreements Communities located in these territories
Characteristics	List of beneficiaries (established on July 1, 1977) sex, date of birth disk or band number, social insurance number if available residence code and years of absence code family status (of Inuit) Individual enrolment files (base for Register) Identification of individual (including: sex, date and place of birth, marital status, departure from and return to territory); Identification of natural/adoptive parents Identification of spouse (date of marriage/separation) Identification of natural and adoptive parents (including sex and date of birth); Background of transactions.
Quality	-Monthly updating of file, but lack of critical evaluation of quality of data. -Lack of regularity in forwarding of data to Register. -Variance in quality of registration; possible under-registration of events.
Availability	Population figures of beneficiaries by age group, sex and application community as of December 31 of each year. Nominal rolls of beneficiaries not available to outside users. Difficulty in obtaining special tabulations requiring grouping of variables.

Source of information	Université de Montréal (Département de démographie)	
Types	Administrative lists[a]	Inuit file
Period	Since 1950	File established since 1967, but covers civil status documents since 1926.
Population	Inuit population of Nouveau-Québec	Inuit population of Nouveau-Québec
Division	Identification of village where the list is prepared Family and first name of individual Disk number Sex, date of birth	File prepared from civil status forms of -Births: date and place of birth place of residence of parents identification of parents -Deaths: date, place and cause -Marriages: place, date and type identification of spouses, cause, place and date of the end of union -Adoption: place, date, identification of adoptive parents -Occupation and address After 1977 includes information from list of beneficiaries of James Bay Agreement.
Quality	Limitations due to administrative purposes of lists: -omissions in updating -errors not corrected and perpetuated -lack of regularity, especially for Hudson's Bay	-File more complete than Beneficiaries Register -Difficulty in using due to deficient registration of civil status data for Inuit population (distance, overlapping of governments, under-registration) -Absence of ethnic origin variable in Q.P.R. since 1975

Source of Information	Université de Montréal (Département de démographie (cont'd)	
Availability	-Lists not computerized, i.e. manual review required, may be long and painstaking work -Lists scattered, many of them at the Département de démographie.	-No tables available -Certain tables could be ordered -Long waiting periods

a) These lists were not prepared by the Université de Montréal but by various field agents in the North. We have classified them here as the Département de démographie of the Université de Montréal has many of them on file.

Source of information	Department of Education
Types	School statistics
Period	Cree and Kativik school boards: since 1978 Schefferville school board: since 1965
Population	Clientele of schools, under the jurisdiction of Québec school boards at pre-school, elementary and secondary levels; occupational training, reception or immersion classes for children with adaptation or learning problems.
Division	School boards In the Agreement territories: Cree, Kativik and Schefferville school boards
Characteristics	Registered school enrolment as of September 30 of the current year, taken from two forms. - School summary: distribution by age, characteristics of group or grade; characteristics of enrolment: sex, age, maternal language, religion, place of residence of students and distribution by building. - Student identification file: sex, age, religion, date of birth; grade, teaching language; maternal language and language spoken at home, including the "North American Indian" category.
Quality	- School summary: over-enumeration of students - Student files: under-enumeration of students - More information found in student files, but more regular information from school summaries. - Lack of information on ethnic origin, possibility of using information on language in student files.
Availability	Tables already prepared from school summaries. Special tabulations for students files (delay of up to three months in obtaining them).

Source of information	Department of Social Affairs	
Types	Population Register	Hospital statistics
Period	Since 1926. Computerized data since 1965 only.	Computerized data since 1975
Population	Whole of the population living in Québec. Until 1975, identification of registered and non-registered Indians, Métis and Inuit.	Clientele of short and long term care institutions and psychiatric hospitals in Québec
Division	Québec municipalities and Indian reserves.	CHD (Community Health Department) and LCSC (Local Community Services Center) territories.
Characteristics	Civil status data: - Births date and place of birth of child, place of residence of mother, parents: age, place of residence, maternal language, number of previous children. - Deaths date of death and birth place of birth and residence, maternal language; cause of death - Marriages age, place of birth and place of residence of spouses, date and place of marriage	Hospitalization: - Short and long term care (forms AH-101P and 101): Releases from hospital for fiscal year (calendar year, before 1977); age, sex, marital status, place of residence, place of hospitalization; diagnosis and length of stay. - Psychiatric care 1) Personal file: same information as for short and long term care 2) summary of institutions: number of beneficiaries registered, on leave or in homes.
Quality	- Identification of ethnic origin: until 1975 only for births and deaths, non-existent for marriage - Delayed registration	- No processing of ethnic origin, only of place of residence. - Statistics on hospitalization and not on patients, i.e. higher number of hospitalizations.

Source of information	Department of Social Affairs (cont'd)	
Availability	Tables on births and deaths by Indian and Inuit origin at the provincial level (until 1975) Special tabulations (delay: 1-2 months) Inuit file at the Université de Montréal	Special tabulations (delay for long and short term care: 1 month for psychiatric care: 4 wks to 3 months)

EVALUATION DE LA NECESSITE ET DE LA DISPONIBILITE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES POUR LE TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES ET DU NORD QUEBECOIS

Rapport de Recherche

Numero 1

ALL RIGHTS RESERVED / TOUS DROITS RESERVES

Copyright / Droits de reproduction 1981
Committee on Northern Population Research /
Comité de recherche sur les populations nordiques
Département de démographie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale "A"
Montréal, Qué.
H3C 3J7

EVALUATION DE LA NECESSITE ET DE LA DISPONIBILITE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES POUR LE TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES ET DU NORD QUEBECOIS

par

Francine Bernèche

et

Louise Normandeau

Coordination
Norbert Robitaille

Département de démographie
Université de Montréal

OCTOBRE 1981

COMITE DE RECHERCHE SUR LES POPULATIONS NORDIQUES
RAPPORT DE RECHERCHE NUMERO 1

Le Comité de recherche sur les populations nordiques

Depuis sa création en 1977, le Comité s'est efforcé à:

(a) encourager les agences gouvernementales et autres, ainsi que les universités à entreprendre des études sur les populations nordiques;

(b) établir un service de l'information en démographie nordique;

(c) préparer l'organisation de colloques portant sur divers problèmes touchant les populations nordiques; ces colloques, tenus dans le Nord, devront impliquer une participation active des autochtones;

(d) planifier un ou plusieurs programmes de recherche à plus long terme, ces programmes devant être menés principalement par des chercheurs universitaires;

(e) soumettre pour considération aux organismes appropriés, des rapports ou des résumés ayant trait à la collecte, l'analyse ou les compte-rendus de données démographiques.

ETUDE PREPAREE POUR

LE MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD
ENVIRONNEMENT CANADA
(BUREAU DE LA BAIE JAMES ET DU NORD QUEBECOIS)
QUEBEC (QUE.)

CONTRAT OSD 80 - 00038

REMERCIEMENTS

La série "Rapport de Recherche" a bénéficié de l'appui financier des organismes suivants:

- Environnement Canada, Bureau de la Baie James et du Nord québécois, Québec (Qué.)

- La Fondation canadienne Donner

- La Fondation Samuel et Saidye Bronfman

- Le Ministère des Affaires indiennes et du Nord (Division de la recherche nordique)

- L'Université de Montréal

AVANT-PROPOS

Le Comité de recherche sur les populations nordiques a le plaisir de lancer cette nouvelle série de publications consacrées à la diffusion de résultats de recherches.

Le Comité compte déjà au nombre de ses publications divers types de documents:- rapports sommaires de ses activités dans les bulletins et périodiques, publications conjointes avec le gouvernement et les universités ainsi que les Actes des colloques. Toute cette documentation a été largement distribuée.

La série Rapport de Recherche reflète l'évolution d'une des plus importantes activités du Comité, soit celle de promouvoir les études démographiques dans le Nord, en collaboration avec les universités et les organismes gouvernementaux et autochtones orientés vers la recherche.

Le présent rapport expose les résultats d'une telle étude, exécutée par l'Université de Montréal pour le compte du gouvernement fédéral, et visant à faciliter la mise en application des ententes signées en règlement des revendications territoriales des peuples autochtones du territoire de la Baie James et du Nouveau-Québec.

L'étude passe en revue les sources de données démographiques et précise les données requises dans divers domaines tels que l'administration régionale, l'éducation, la santé et le logement. Elle présente en conclusion un certain nombre de recommandations.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'un des principaux rôles du Comité est de promouvoir les études démographiques dans le Nord; nous sommes d'autant plus satisfaits de constater que nos activités trouvent une application pratique dans l'immédiat et contribuent à résoudre les problèmes que rencontrent actuellement les populations nordiques.

Le Comité se joint aux auteurs du rapport pour exprimer le souhait que les idées énoncées dans ces rapports de recherche stimuleront les organismes responsables du développement dans le Nord.

Kenneth de la Barre, Secrétaire
Comité de recherche sur les populations nordiques

TABLE DES MATIÈRES

Introduction..... 1

I - DONNEES DEMOGRAPHIQUES REQUISES..... 3
A. Données générales..... 3

B. Données particulières relatives à certains programmes.. 4
1. Administration locale et régionale..... 4
2. Santé - services sociaux..... 5
3. Education..... 6
4. Protection de l'environnement et du milieu social.. 6

II - SOURCES DE DONNEES CONCERNANT LES POPULATIONS NORDIQUES DU QUEBEC..... 8
A. Sources de données générales..... 8
1. Les recensements canadiens..... 9
a) La définition de l'origine indienne..... 9
b) Les caractéristiques des données..... 10
i) Evolution de la population indienne et inuit..... 10
ii) Caractéristiques récentes de la population indienne et inuit..... 11
c) La qualité et la disponibilité des données..... 12
i) La qualité de l'information..... 12
- La sous-énumération des effectifs indiens et inuit..... 12
- Les difficultés d'interprétation de l'origine indienne..... 13

ii) La disponibilité des données..... 14
- Compilations spéciales existantes..... 14
- L'information sur bande magnétique et micro-fiche..... 15
- Compilations spéciales..... 16

2. Le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien..... 16
a) Le Registre des Indiens..... 16
i) L'établissement du Registre..... 17
ii) Collecte et communication de l'information. 18
iii) Evaluation critique des données..... 18
- Les détails d'enregistrement..... 18
- La résidence..... 20
- Autres problèmes..... 21

b) Le fichier des effectifs scolaires..... 21
i) Caractéristiques des données..... 21
ii) Qualité et disponibilité des données..... 22
3. Le Registre des bénéficiaires cris et inuit..... 23
a) Caractéristiques des données..... 23
b) Qualité et disponibilité des données..... 24
4. Les listes administratives..... 25
- Qualité et disponibilité..... 26
5. Le fichier des Inuit..... 27
a) Caractéristiques des données..... 27
b) Qualité et disponibilité des données..... 27
B. Sources fournissant des données spécifiques..... 28
1. Le Ministère de l'Education..... 29
a) Caractéristiques des données..... 29
b) Qualité et disponibilité des données..... 30
2. Le Ministère des Affaires sociales..... 31
a) Les données de l'état-civil..... 31
i) Description de l'information..... 31
- Naissances et décès..... 31
- Mariages..... 32
ii) Qualité et disponibilité de l'information.. 32
b) Les statistiques hospitalières..... 33
i) Les soins de courte et de longue durée..... 33
- Description de l'information..... 33
- Qualité et disponibilité de l'information..... 34
ii) Les soins psychiatriques..... 34
C. Liste bibliographique des études démographiques sur les populations nordiques du Québec (1955-1980)..... 36
- Inuit..... 36
- Indiens cris et naskapis..... 37

III - RECOMMANDATIONS..... 39
A. D'une meilleure collecte des données..... 39
1. Les recensements..... 39
2. Registre des bénéficiaires..... 39
B. De la centralisation des données..... 40
C. De quelques études qui doivent être faites..... 40
1. Utilisation des données recueillies..... 40
2. Etudes sur le terrain..... 41
D. De la mise en circulation des résultats..... 42

Annexe A..... 43

INTRODUCTION

En novembre 1975 était signée la Convention de la Baie James et du Nord québécois[1] et quelque deux ans plus tard, celle du Nord-est québécois[2]. Ces conventions, conclues avec les gouvernements fédéral et provincial, touchent trois populations autochtones: d'une part, les Indiens cris et les Inuit et d'autre part, les Indiens naskapis.

Outre la question des droits territoriaux qu'elles visaient à régler, les conventions ont aussi eu pour objectif d'établir "un cadre d'organisation couvrant de nombreux aspects de la vie collective des autochtones et de la gestion de ce territoire en s'appuyant sur la collaboration des intervenants dans cette entente"[3]. Ainsi, divers domaines de responsabilités ont été définis et partagés entre les trois niveaux de gouvernement impliqués, soit autochtone, fédéral et provincial.

La mise en oeuvre des conventions concerne plusieurs aspects dontcertains exigent une connaissance plus poussée des composantes démographiques. Il en est ainsi des domaines suivants:

(a) la création d'une administration locale et régionale;

(b) l'organisation de services publics au niveau de l'éducation, de la santé, des services sociaux et de la justice;

(c) l'élaboration de mesures de protection de l'environnement et du milieu social;

(d) la promotion du développement économique et social des autochtones.

---

1. Convention de la Baie James et du Nord québécois. Editeur officiel du Québec. Québec, 1976.

2. Convention du Nord-est québécois. Editeur officiel du Québec. Québec, 1978.

3. B. Taillon. "La convention de la Baie James et du Nord québécois: sa nature et sa portée". Milieu, no. 17, avril-juin 1973, p.9.

Tous ces domaines recèlent une dimension démographique dont l'exploration préalable permettra à la fois de mieux définir les structures prévues et, pour les populations concernées, de disposer d'une information de base sur les aspects socio-démographiques qui leur sont propres.

La nécessité d'obtenir des données démographiques satisfaisantes a également été soulignée par les représentants d'associations autochtones lors du Colloque sur les populations nordiques tenu à Montréal en décembre 1979. Les données et les sources présentées dans ce document constituent en fait un bilan de l'information officielle disponible, répondant partiellement à l'attente manifestée et pouvant servir à divers types d'utilisateurs.

La présente étude a donc pour but de déterminer les différentes données démographiques requises pour la mise en oeuvre des conventions, d'examiner les diverses sources pouvant fournir ces données et d'évaluer leur disponibilité et, enfin de faire des recommandations quant à l'acquisition de ces données et à la réalisation d'études démographiques.

I - DONNEES DEMOGRAPHIQUES REQUISES

Pour mesurer la portée de certains programmes, il convient d'avoir une très bonne connaissance de la population concernée. Pour ce, il faut connaître non seulement les caractéristiques démographiques de base (nombre, âge et sexe) mais aussi certaines autres variables qui seront nécessaires pour établir des projections de population ou élaborer certains programmes particuliers tels ceux de santé.

Le présent chapitre sera donc un inventaire de ces données. Nous le savons divisées en deux groupes. Dans le premier nous présentons les données générales qui pourront servir pour tous les programmes. Dans le second groupe, nous présentons les données propres à certains domaines tels l'administration, la santé, les services sociaux, l'éducation et la protection de l'environnement[4].

A. Données générales

Avant d'entrer dans plus de détails, il faut connaître la population touchée. Le programme s'adressera-t-il seulement aux bénéficiaires ou à la population résidente? Il faut donc avoir une première notion de la différence qui existe entre ces deux groupes:

. Population résidente sur le territoire

. Bénéficiaires
- Cris : Indiens inscrits, Indiens non inscrits
- Inuit :
- Naskapis : Indiens inscrits, Indien non inscrits

. Non bénéficiaires:

- Allochtones
- Autochtones non-admis comme bénéficiaires

4. Le texte de la Convention n'est pas très explicite sur le contenu de ces programmes; nous avons donc retenu plutôt plus que moins de variables qui seraient nécessaires à des études de base.

. Population bénéficiaire non résidente sur les territoires

- Cris : inscrits ou non-inscrits
- Inuit :
- Naskapis : inscrits ou non-inscrits

Pour ces différents groupes, il faudrait recueillir les données suivantes pour pouvoir avoir une connaissance générale de leur situation démographique:

1) Données sur la population
   . répartition par âge et par sexe
   . répartition suivant l'état matrimonial
   . nombre et taille des familles
   . nombre et taille des ménages
   . nombre d'enfants par femme
   . données sur les déplacements
   . lieu de résidence

2) Données sur les événements démographiques
   . nombre de naissances suivant: - le sexe
     - l'âge de la mère
     - rang de naissance
   . nombre de décès suivant le sexe et l'âge
   . nombre de mariages
   . nombre de divorces

Ces données de base permettent de construire des indices tels que: taux de dépendance, taux de natalité, fécondité, mortalité, ainsi que des projections pour les quelques années à venir.

B. Données particulières relatives à certains programmes

1. Administration locale et régionale

L'administration locale requiert certaines données démographiques telles: nombre, âge et sexe des électeurs. De plus, l'administration des

programmes d'habitation et de services municipaux exige des données spécifiques sur le logement:

. Nombre et taille des logements

. Etat du logement: son âge et ses besoins de réparation

. Conditions sanitaires: chauffage, eau, toilettes, électricité, etc.

. Nombre de personnes par logement

On pourra ainsi estimer les besoins présents et futurs en tenant compte des projections de population.

2. Santé - services sociaux

Pour la question santé, il convient en premier lieu de bien documenter la situation actuelle des services de santé dans le nord: le nombre d'hôpitaux ou de points de services, le nombre de médecins généralistes ou spécialistes, d'infirmières; les facilités de transport vers le sud en cas d'urgence.

Dans un deuxième temps, il faudrait évaluer l'état de santé des populations concernées à partir des données suivantes:

. nombre de décès par âge, sexe et surtout par cause

. hospitalisations suivant l'âge, le sexe et la cause

. recours à certains soins médicaux suivant l'âge, le sexe et la cause

Pour la question des services sociaux, il faudrait faire une étude de chaque communauté pour connaître la disponibilité, l'utilisation, ou le besoin de services spéciaux, tels:

. programme pour personnes âgées

. soins à domicile

. services pour handicapés
. programme de réhabilitation pour alcooliques
. programme de récréation pour les jeunes
. programme de prévention de maladies infectieuses et parasitaires

3. Education

Outre le niveau général d'éducation de la population du territoire, il convient d'avoir une idée plus précise de la situation actuelle du milieu scolaire dans le Nord. Pour ce faire, seront nécessaires les données suivantes:

. clientèle scolaire au niveau primaire et secondaire par niveau, âge et sexe
. données sur l'absentéisme suivant la période de l'année et la durée de l'absence
. destination et utilisation des programmes d'éducation pour adultes
. disponibilité et utilisation de programmes d'éducation professionnelle
. nombre et proportion du personnel autochtone
. nombre d'étudiants par âge et sexe inscrits dans un programme d'étude post-secondaire. Lieu de ces études.

On pourrait à partir des données précédentes construire des perspectives de population scolaire.

4. Protection de l'environnement et du milieu social

Outre des études écologiques, il convient de connaître l'impact du milieu sur le niveau de vie de la population qui en dépend et sur le développement économique de chaque communauté. Il faudra connaître pour chacune d'entre elles, les ressources disponibles (primaires, secondaires et tertiaires), l'importance et le type d'activités traditionnelles (chasse, pêche, piégeage, etc.), les emplois créés par des projets de développement et l'impact de ces projets sur l'avenir des communautés impliquées.

Il faudra aussi des données sur le niveau de vie (revenu) et l'emploi des chefs de famille[5].

Grand nombre de familles dans le Nord recourent aussi à l'aide sociale. Il faudrait connaître le nombre de ces familles et leurs caractéristiques:

- . taille des familles
- . raison de l'aide
- . proportion des bénéficiaires qui pourraient être sur le marché du travail suivant le type d'activité.

Au chapitre du milieu social, il faut aussi se pencher sur l'aspect justice qui est souvent déterminé par le premier. On se préoccupera donc du nombre de personnes impliquées judiciairement suivant l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et la cause, en isolant les cas reliés à la toxicomanie.

Bien qu'elles ne garantissent en rien les effets positifs des programmes, les données que nous venons d'énumérer s'imposent comme préalable à toute planification qui veut tenir compte des besoins réels et des exigences spécifiques des populations impliquées.

---

5. Ces données devraient se ventiler suivant l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, la taille de la famille à charge (qu'il faudrait d'ailleurs redéfinir), le type d'emploi (permanent, saisonnier).

II - SOURCES DE DONNEES CONCERNANT LES POPULATIONS NORDIQUES DU QUEBEC

Les sources de données portant sur les populations nordiques sont restreintes, notamment si l'on tient compte de leur aptitude à fournir des données complètes et pertinentes.

Il importe tout d'abord de dégager deux grandes catégories de sources: les sources de données générales et les sources fournissant des données spécifiques. Les premières offrent des statistiques de base sur les caractéristiques démographiques des populations nordiques: ce sont les recensements canadiens, le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Registre des bénéficiaires cris et inuit, les listes administratives (Inuit) et le fichier Inuit de l'Université de Montréal. Les secondes concernent des domaines d'études particuliers: entre autres, l'éducation et la santé, et leurs clientèles spécifiques; nous décrirons principalement l'information tirée de deux ministères de niveau provincial: le Ministère de l'Education et celui des Affaires sociales.

Chacune de ces sources sera présentée en décrivant tout d'abord l'information fournie, puis en évaluant succinctement la qualité des données et en précisant leur disponibilité pour l'utilisateur externe. L'examen des sources sera complété par l'addition d'une liste bibliographique des études démographiques portant sur les territoires considérés.

A. Sources de données générales[6]

Les recensements canadiens et le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (M.A.I.N.C.) représentent sans aucun doute les deux sources principales de données sur les populations nordiques. Les recensements récents, ceux de 1971 et de 1976, fournissent, en plus des

---

6. L'information contenue dans cette section provient en bonne partie de deux recherches antérieures: (1) F. Bernèche, Mobilité spatiale de la population indienne: critique et analyse de l'information sur les bandes du Québec, 1966-1974. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1976. (2) F. Bernèche, D. Gauvreau et J.A. Fernandez, Etude démographique des Indiens sans statut et des Métis du Québec. Première partie d'un rapport remis à l'ALMIS, 1979.

caractéristiques démographiques, des renseignements sur les domaines de l'éducation, de l'emploi et du logement. Par ailleurs, le M.A.I.N.C. est le dépositaire de toute l'information de base concernant la population indienne inscrite et les divers domaines socio-économiques liés à la situation particulière des Indiens. Les trois dernières sources portent sur des groupes plus restreints d'individus: les bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois pour ce qui est du Registre des bénéficiaires cris et inuit et la population inuit du Nouveau-Québec en ce qui concerne les listes administratives et le fichier de l'Université de Montréal.

1. Les recensements canadiens

Les recensements canadiens constituent sans doute la première source à laquelle on pense pour estimer et caractériser une sous-population de l'ensemble national à un moment donné dans le temps. L'utilisation de ces recensements pour étudier la population indienne et inuit du Québec dépend principalement de la disponibilité des données sur l'origine ethnique. Or, la définition de l'origine indienne a beaucoup varié selon les recensements et ne permet pas une correspondance exacte avec celle d'Indien inscrit originant de la Loi sur les Indiens. Il importe donc de considérer tout d'abord l'évolution de la définition de l'origine indienne et son adéquation avec celle d'Indien inscrit avant de présenter et d'évaluer les données disponibles.

a) La définition de l'origine indienne

La question sur l'origine ethnique est posée pour la première fois au recensement de 1871; elle porte sur l'origine du premier ancêtre arrivé au Canada. Les statistiques de population par nationalités distinguent la catégorie "Indian/Sauvages". Il en est de même en 1881; aucune question sur l'origine ethnique n'apparaît au recensement de 1891.

En 1901, l'origine ethnique (appelée "raciale" jusqu'en 1941) des personnes recensées est déterminée à partir de celle de leur père; cette référence à l'ascendance paternelle sera utilisée pour tous les recensements subséquents. Cependant, en ce qui concerne les Indiens, c'est l'ascendance maternelle qui a prévalu jusqu'au recensement de 1931. La détermination de l'origine indienne en fonction de la lignée paternelle ne date que de 1951.

Deux recensements identifient la population des Métis, ceux de 1901 et de 1941. En 1941, les individus ne pouvaient être recensés comme Indiens que si les deux parents étaient Indiens, tous ceux n'ayant qu'un seul parent indien se trouvant classés derechef comme Métis.

Les recensements de 1961 et de 1971 permettent aussi de distinguer deux groupes parmi l'ensemble de la population indienne: les Indiens membres d'une bande et les Indiens non-membres d'une bande. Les premiers sont généralement des Indiens inscrits, alors que les seconds ont perdu leur statut d'Indien ou ne l'ont jamais obtenu. Il y a toutefois chevauchement entre les deux groupes en raison de la définition de l'origine indienne à partir de l'ascendance paternelle et des règles d'attribution de cette origine lorsque les individus ont inscrit une autre réponse que l'un des deux choix proposés. De plus, même au niveau des Indiens membres d'une bande, les données des recensements ne permettent pas d'établir une concordance exacte avec les effectifs de la population indienne inscrite, puisque la définition de l'origine indienne ne tient pas compte du statut spécial des femmes inscrites. Ce point sera discuté de façon plus détaillée dans la section portant sur la qualité des données.

En ce qui concerne la population inuit, il n'y a pas eu au cours des recensements de problèmes dans la définition de ce groupe ethnique.

(b) Les caractéristiques des données

L'information fournie par les recensements se partage selon deux types: d'une part, les données permettant de retracer l'évolution des effectifs de la population indienne et inuit; d'autre part, celles fournissant une possibilité de recoupements entre diverses caractéristiques concernant ces populations.

i) Evolution de la population indienne et inuit

Il est possible, en premier lieu, de compter depuis 1611 sur des estimations épisodiques de l'importance numérique de la population indienne au Québec et sur les recensements décennaux depuis 1870-71. Les premières

estimations[7] concernent surtout les populations indiennes vivant près des établissements français; le dénombrement de 1836 s'intéresse, par ailleurs, aux Indiens de l'intérieur et du Nord québécois. De 1870-71 à 1911, les recensements décennaux fournissent la répartition des effectifs indiens par province, district et sous-district. Depuis 1921, ils permettent de connaître la distribution par âge et par sexe de la population d'origine indienne au niveau de chaque province et depuis 1931, celle de la population inuit. À l'échelle des divisions et subdivisions de recensement, les statistiques publiées ne présentent que les effectifs totaux pour tous les recensements jusqu'à celui de 1971. Il faut noter que ce n'est qu'à partir de 1951 que peut être établie une véritable continuité dans la définition de l'origine indienne, désormais déterminée en fonction de l'ascendance paternelle.

ii) Caractéristiques récentes de la population indienne et inuit

Le recensement de 1971 est le dernier à fournir des renseignements sur l'origine ethnique, puisque cette question était absente au recensement de 1976. Les statistiques publiées à partir du recensement de 1971 présentent des recoupements de la variable "groupe ethnique" et de certaines autres caractéristiques démographiques. Ces recoupements sont plus nombreux que ceux tirés des recensements antérieurs, mais ils restent encore très limités. Ainsi, le groupe "Indien nord-américain" n'est distingué qu'à un niveau très global, alors qu'il est amalgamé à celui d'"Esquimau" pour certaines caractéristiques telles l'état matrimonial et la confession religieuse. Il faut donc recourir aux données agrégées disponibles sur bande magnétique ou à des compilations spéciales pour dépasser le cadre des généralités dans une étude de la population indienne et inuit du Québec.

Au niveau du recensement de 1971, la variable "groupe ethnique" peut faire l'objet de croisements avec d'autres variables appartenant aux domaines de la démographie, de l'éducation, de l'emploi et du logement. Le découpage géographique va de la province aux divisions et subdivisions de recensement parmi lesquelles sont identifiées séparément les réserves indiennes.

---

7. Relations des Jésuites en 1611; Recensement de la Nouvelle-France en 1685-1638-1692-1695-1698; Mémoires aux Archives de Paris en 1736 et de Londres en 1763.

Bien que le recensement de 1976 ne procure aucune information sur l'origine ethnique, il reste possible d'utiliser les résultats disponibles au niveau des réserves indiennes.

c) La qualité et la disponibilité des données

Les recensements récents où apparaît la variable "groupe ethnique", soit ceux de 1951, 1961 et 1971, ne fournissent donc, au niveau des statistiques publiées, que des effectifs totaux ou des caractéristiques très générales. Le recours aux bandes sommaires et aux compilations spéciales ne peut toutefois se faire qu'à partir de 1971. L'évaluation de la qualité et de la disponibilité de l'information portera aussi en majeure partie sur ce recensement.

i) La qualité de l'information

Les limites de l'information tirée des recensements se rattachent principalement à deux points: la sous-énumération des effectifs indiens et inuit et les difficultés d'interprétation de l'origine indienne.

- La sous-énumération des effectifs indiens et inuit

La sous-énumération importante des Indiens, jugée inhérente aux époques lointaines, reste également vraie pour le recensement de 1971. Le nombre d'Indiens inscrits au Registre des Indiens de 1971 est de 10% supérieur à celui des Indiens membres d'une bande obtenu par le recensement; cette sous-énumération est de 4.6% pour les réserves[8]. On peut supposer que les Indiens hors bande, plus dispersés et vivant davantage à l'extérieur des réserves, sont encore plus mal recensés.

8. Statistique Canada. Contre-vérification des documents de 1971 - MP1 - Résultats provisoires. Ottawa, 1973, p. 4.

En ce qui concerne les Inuit, une étude des générations[9] depuis 1931 montre que celles-ci s'accroissent d'un recensement à l'autre alors que la population inuit peut être considérée comme fermée[10] et que les effectifs des générations devraient normalement diminuer. Il y aurait donc sous-énumération différentielle selon les recensements, notamment pour les jeunes générations[11].

- Les difficultés d'interprétation de l'origine indienne

Deux limites importantes peuvent être liées à la définition de l'origine indienne et aux critères d'attribution de cette origine au recensement de 1971; ces limites concernent la comparabilité des effectifs recensés avec la population indienne inscrite et l'adéquation de la répartition entre Indiens membres d'une bande et Indiens non-membres d'une bande.

Selon la définition adoptée par le recensement, le groupe "Indien nord-américain" comprend tous les individus se considérant d'origine indienne en fonction de leur lignée paternelle. Cette définition pose deux problèmes principaux qui concernent d'une part, les Indiens inscrits et d'autre part, les Métis. En effet, la définition adoptée par le recensement ne tient pas compte du changement de statut par mariage pour les femmes, tel que défini par les articles 11 et 12 de la Loi sur les Indiens. Les femmes d'origine non-indienne qui ont acquis le statut d'Indienne par leur mariage à un Indien inscrit se trouvent ainsi exclues du groupe indien. Cette exclusion affecte la comparabilité des effectifs recensés avec ceux enregistrés au M.A.I.N.C., bien qu'il puisse exister des compensations avec le groupe des Indiennes inscrites qui ont perdu leur statut en épousant un non-Indien.

---

9. Une génération étant l'ensemble des personnes dans une population qui sont nées au cours d'une même année de calendrier, par exemple la génération de 1950, la génération de 1981.

10. Une population est dite fermée lorsqu'elle ne croît et ne décroît que par les naissances et les décès.

11. L. Normandeau et J. Légaré. "La mortalité infantile des Inuit du Nouveau-Québec", La Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, 16 (3), 1979: 261.

La distinction entre Indiens membres d'une bande et non-membres d'une bande pose aussi des problèmes d'interprétation. En effet, les règles d'attribution de l'origine indienne lorsque l'individu inscrit manuellement cette origine peut donner lieu à des chevauchements entre les deux groupes. Ainsi, les Métis se déclarant "Métis" sont classés comme Indiens non-membres d'une bande s'ils vivent sur une réserve et selon l'origine de leur père, s'ils habitent hors réserve. Par ailleurs, pour ceux qui écrivent "Indien" ou le nom d'une tribu indienne, la répartition entre Indiens membres d'une bande et Indiens non-membres est aléatoire pour les individus vivant hors réserve. En raison de ces règles d'attribution, le partage n'est donc plus très net entre le groupe des Indiens membres d'une bande et celui des non-membres.

L'auto-dénombrement, en vigueur au recensement de 1971, constitue un autre facteur affectant la déclaration de l'origine indienne. En effet, la population indienne non-membre d'une bande a presque quadruplé entre 1961 et 1971; cet accroissement phénoménal viendrait en partie du fait qu'en 1971, les Indiens sans statut et les Métis plus conscients de leur appartenance ethnique ont pu eux-mêmes se déclarer Indiens non-membres d'une bande.

La nécessité d'améliorer la qualité de la question sur l'origine ethnique a entraîné la reformulation de cette question pour le recensement de 1981. La nouvelle question permet d'identifier les Indiens inscrits, les Indiens non-inscrits, les Métis et les Inuit. Les résultats de ce recensement ne seront malheureusement pas disponibles avant 1983...

ii) La disponibilité des données

- Compilations spéciales existantes

Un certain nombre de tableaux spéciaux tirés des recensements de 1961 et de 1971 concernant la population indienne membre d'une bande et non-membre d'une bande sont déjà disponibles et peuvent être obtenus au Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à Ottawa. Entre autres, on peut se procurer la répartition "Bande-Hors bande" des effectifs indiens:

. pour 1961, selon les groupes quinquennaux d'âge, le sexe et la religion pour les municipalités du Québec

. pour 1971, selon les groupes quinquennaux d'âge, le sexe, le statut matrimonial, la langue maternelle, le degré de scolarité pour l'ensemble du Québec.

Les tableaux croisés d'autres caractéristiques, telles la taille des familles, l'âge au mariage ou la répartition rurale-urbaine, doivent être demandés à Statistique Canada. La disponibilité des tableaux est restreinte pour le recensement de 1961, mais tout recoupement de caractéristiques peut être obtenu pour celui de 1971 aux frais de l'utilisateur.

- L'information sur bande magnétique et micro-fiche[12]

Les recensements de 1971 et de 1976 fournissent aux utilisateurs des données sur bande magnétique et sur micro-fiche. Ce service procure une information qui se situe à mi-chemin entre les bulletins officiels et les compilations spéciales. Les statistiques disponibles sur des bandes magnétiques et des micro-fiches offrent un éventail plus large de recoupement entre variables que les bulletins, mais n'ont pas la souplesse d'une demande spéciale de tableaux. Leur avantage est d'être rapidement disponibles et d'être offertes à des coûts très abordables.

Le découpage géographique retenu au niveau des bandes sommaires et des micro-fiches est le suivant: secteur de dénombrement, secteur de recensement et subdivision de recensement. Il s'agit donc de niveaux très fins, la subdivision de recensement correspondant généralement à la municipalité et les secteurs de dénombrement et de recensement formant des unités de base plus petites pour la collecte des données en milieu rural ou urbain.

Les statistiques disponibles se partagent en quatre groupes: démographie, famille, logement (habitation et ménage), économie. À l'intérieur de chaque groupe, sont proposés différents tableaux reprenant

---

12. Micro-film pour le recensement de 1971 et micro-fiche pour celui de 1976.

les questions de recensement[13]. Pour 1971, les variables "groupe ethnique", "langue maternelle" et "langue d'usage" distinguaient la catégorie "Indien nord-américain". Cette catégorie apparaissait aussi au niveau des tableaux sur la langue maternelle en 1976.

- Compilations spéciales

Il est possible, en dernier recours, d'obtenir les tableaux nécessaires à partir d'une demande spéciale adressée à Statistique Canada. En ce qui concerne la population indienne et inuit, le manque d'information au niveau des données publiées rend indispensable l'utilisation de compilations spéciales. Tous les recoupements voulus peuvent être obtenus, en tenant compte toutefois des regroupements déjà faits par Statistique Canada et des limites attachées aux petits nombres (confidentialité et interprétation statistique). Le coût de ces demandes est variable et est généralement estimé à l'avance.

2. Le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Le M.A.I.N.C. dispose de deux types principaux de sources d'information: le Registre des Indiens portant sur la population indienne inscrite et l'Etat nominatif concernant les effectifs scolaires indiens et inuit.

a) Le Registre des Indiens

Le Centre d'information du Ministère des Affaires Indiennes et du Nord possède des renseignements fort divers sur les aspects démographiques, socio-économiques et administratifs des bandes indiennes. Pour la période antérieure à 1960 les données recueillies se retrouvent dans les Rapports annuels (1864-1917) et les Recensements quinquennaux (1924-1959).

---

13. Statistique Canada. Manuel de classification du recensement de 1971. Août 1977.
Statistique Canada. Répertoire des tableaux du recensement de 1971. Août 1977.
Statistique Canada. Recensement de 1976. Bande sommaire et microfiche. Contenu des tableaux. Septembre 1978.

Elles portaient surtout sur la population par sexe et groupe d'âge, par province ainsi que sur le nombre de naissances et décès pour la période 1901-17.

Ce n'est qu'à partir de 1960 qu'on établit de façon effective le Registre de la population indienne dont sont actuellement tirés deux fichiers, celui de l'état de la population et celui des événements. Un aperçu du processus d'établissement de ce registre permettra de mieux connaître et évaluer les données qui en sont tirées.

i) L'établissement du Registre

C'est en vertu de la Loi sur les Indiens de 1951, qu'a été établi le registre de la population indienne. On visait ainsi à combler les déficiences attachées au système de recensements quinquennaux et à mettre sur pied une méthode de collecte ayant pour base les rapports mensuels des bandes.

En 1959, la division des Affaires Indiennes demandait aux responsables des bureaux régionaux et d'agences de vérifier et de compléter, au niveau de chaque bande, la liste des effectifs classés selon le nom du chef de famille et tirés de données précédemment compilées, les individus étant identifiés selon la province, la bande et le numéro de famille ainsi que par leur nom et prénoms usuels, le travail exigé portait sur deux aspects principaux: 1°- la vérification de la date de naissance, de l'état matrimonial et de la religion; 2°- l'inscription du type de résidence: réserve, terre de la Couronne, hors réserve, ainsi que des indications sur le niveau d'instruction, la langue parlée, l'occupation et les revenus.

Le retour de ces listes marque la première phase de l'établissement du Registre qui est depuis lors continuellement mis à jour.

ii) Collecte et communication de l'information

L'enregistrement des événements (naissances, décès, mariages, transferts[14]) se fait à partir des rapports mensuels complétés au niveau de chaque bande.

À partir des renseignements recueillis le Ministère publie une première liste alphabétique des unités familiales par bande et par district en date du 30 juin. Cette liste est envoyée aux bureaux de districts ou aux bandes autonomes pour vérification. C'est en se basant sur la correction de cette liste que sera déterminé le type de résidence pour l'année en cours. Ces listes sont retournées pour décembre au Ministère et servent à une seconde publication.

Cette tâche de collecte et de traitement des données sur les Indiens inscrits est placée sous la responsabilité de la division de l'effectif des bandes qui est, de ce fait, en grande partie responsable de la qualité des renseignements publiés.

À partir de ces opérations ont été établis deux fichiers: 1°- le fichier population permet de dresser la liste des effectifs par bande au 31 décembre de chaque année; la publication officielle de ces listes au niveau des bandes ne date toutefois que de 1965. On y retrouve la structure par âge et sexe suivant le type de résidence. 2°- le fichier événements nous donne depuis 1968 un relevé des statistiques d'état-civil se rapportant à chaque bande pour l'année venant de s'écouler.

iii) Evaluation-critique des données

- Les délais d'enregistrement

Les anomalies concernant l'enregistrement des événements influent sur la valeur des relevés démographiques car les listes d'effectifs sont

14. Les transferts se rapportent aux changements de numéro d'inscription pour un Indien. Les principaux événements entraînant ces changements sont: la majorité (18 ans), le mariage pour un mineur, mariage, divorce ou annulation de mariage pour une femme et ses enfants à charge, admission dans une bande.

établies et complétées à partir des statistiques de l'état-civil du Ministère. Diverses études[15] ont montré que l'enregistrement tardif des événements était l'une des plus importantes sources de biais affectant les distributions par âge. Les défauts de la collecte des données sont aussi à l'origine de variations annuelles importantes.

Les études démographiques sur les Indiens inscrits ont toutes rappelé la nécessité de corriger les données compte tenu de l'importance de l'enregistrement tardif, notamment celui des naissances. Un article de V. Piché et M.V. George portant sur l'estimation des taux démographiques pour les Indiens du Canada (1960-70) met en évidence les incohérences provenant de la déclaration tardive des naissances. Toutes les générations de la période 1960-70[16] comptaient plus d'individus âgés d'un an que de moins d'un an, même si la population indienne inscrite totale peut être considérée comme une population fermée au niveau de l'ensemble du Canada. Une seconde observation portant sur les naissances d'Indiens inscrits répartis selon l'âge et l'année d'enregistrement montre que l'enregistrement tardif des naissances peut s'étendre sur une période de dix ans. Les auteurs voient dans l'importance croissante des départs à l'extérieur des réserves une des causes probables de ces déclarations tardives et de leur augmentation au cours des années.

Malgré l'amélioration de l'enregistrement depuis 1960, les statistiques des décès subissent aussi les contrecoups des retards dans les déclarations, notamment celles des décès infantiles. Ainsi, dans une communication présentée à l'A.C.F.A.S.[17], Walt Saveland rappelle que les décès d'enfants de moins d'un an sont enregistrés deux, trois et même plusieurs années après celle de la naissance.

---

15. G. Lachance-Brulotte. La nuptialité des Indiens inscrits du Canada, 1966-74. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1975, 196p.

    V. Piché et M.V. George. "Estimates of Vital Rates for the Canadian Indians, 1960-1970". Demography, 10 (3), August 1973: 367-382.

16. V. Piché and M.V. George. op. cit., pp.369-370.

17. Walt Saveland. Nouveaux estimés de la mortalité infantile chez les Indiens inscrits du Canada: 1965-1971. A.C.F.A.S., mai 1975, 4p.

Enfin les déclarations de mariages présentent la plus forte proportion de retard parmi tous les événements observés. Ce phénomène est particulièrement marqué lorsque l'un des deux époux n'appartient pas à la bande.

- La résidence

Il faut aussi signaler les problèmes que posent les données sur le type de résidence. Il en existe trois types: 1°- sur la réserve: ceci inclut tous les Indiens demeurant ordinairement sur la réserve y compris ceux qui ont quitté temporairement la réserve pour un emploi d'une durée inférieure à 12 mois et toutes les personnes se trouvant à l'extérieur de la réserve pour une période de temps exigée par l'hospitalisation ou la scolarisation. 2°- sur les terres de la Couronne: inclut les Indiens ne vivant pas dans une réserve, mais demeurant dans des communautés indiennes organisées et distinctes sur les terres de la Couronne fédérale. 3°- hors réserve: inclut tous les Indiens vivant hors de leur réserve (ou communauté indienne organisée) pour une période continue égale ou supérieure à 12 mois.

Ces définitions mettent en évidence une première difficulté: déterminer si l'individu habite "ordinairement" la réserve. Ce problème se pose notamment lorsque des personnes travaillant et habitant à l'extérieur reviennent périodiquement à la réserve, ce qui se produit souvent lorsque celle-ci se trouve à proximité du lieu de travail.

Une deuxième difficulté provient du fait qu'avant 1974, l'inscription comme résident d'une réserve ne signifiait pas à coup sûr que l'individu habite la réserve de sa bande. Il pouvait aussi vivre dans la réserve d'une autre bande sans en faire partie, avec l'assentiment du conseil de cette bande. Lorsque le cas se pose, le préposé à la collecte peut inscrire le membre dans le groupe "réserve" ou "hors réserve" (hors de la réserve). Il n'y a pas dans ce domaine de règle fixe. C'est pourquoi une nouvelle classification des types de résidence a été adoptée en 1974. 1) Dans une réserve (propre bande); 2) dans une réserve (autre bande); 3) sur une terre de la Couronne (propre bande); 4) sur une terre de la Couronne (autre bande); 5) sur une terre de la Couronne (aucune bande); 6) hors réserve. Cette nouvelle classification représente théoriquement une amélioration, mais elle n'élimine pas en pratique les problèmes liés à l'interprétation des catégories de résidence.

- Autres problèmes

À toutes les critiques faites précédemment il faut ajouter les omissions de déclarations. Il est difficile de déterminer pour quel type d'événement elles s'avèrent plus importantes puisque des éléments incitatifs favorisent tel ou tel type d'enregistrement. La correction des listes d'effectifs s'avère donc importante. La qualité de la vérification peut varier d'une bande à l'autre. La mauvaise qualité peut être liée à certains phénomènes tels une proportion importante de membres hors réserve, l'éloignement du préposé à la collecte, le manque d'intérêt du préposé.

Nous pouvons toutefois conclure que malgré tous les défauts constatés, la répartition des effectifs demeure valable pour les données d'ensemble et au niveau de groupes de bandes surtout si on regroupe des années. Notons finalement que le délai de publication des statistiques du Ministère est d'un an.

b) Le fichier des effectifs scolaires

C'est à partir des listes d'inscription dans les écoles des réserves indiennes, écoles se trouvant sous juridiction fédérale, qu'est établi le fichier des effectifs scolaires ("Etat nominatif"). Il s'agit donc de statistiques administratives se rapportant aux niveaux d'enseignement élémentaire et secondaire. Les caractéristiques de ces données seront tout d'abord décrites avant de faire une brève évaluation de leur qualité et de leur disponibilité.

i) Caractéristiques des données

Les statistiques sur les effectifs scolaires se divisent en deux groupes suivant les sujets observés: d'une part, les étudiants et d'autre part, les écoles. En ce qui concerne les étudiants, les variables enregistrées décrivent tout d'abord la situation socio-démographique de l'étudiant, soit le sexe, l'âge, le lieu de résidence et la langue d'usage; elles caractérisent ensuite son statut académique: degré d'instruction, type d'enseignement reçu, évaluation scolaire, orientation future. Au niveau des écoles, les données indiquent à quel type elles appartiennent, le nombre de classes, les niveaux d'enseignement, le nombre total d'élèves, la langue d'enseignement, le personnel en place.

Ces statistiques concernent tous les étudiants dont les parents résident sur une réserve ou sur une terre de la Couronne, qu'ils soient Indiens ou non, et tous les étudiants inuit du Canada. L'enregistrement est effectué annuellement au début de l'année scolaire (septembre). Les données sont publiées au niveau des régions administratives considérées par le M.A.I.N.C. et peuvent être obtenues sur demande lorsqu'il s'agit de compilations spéciales basées sur les inscriptions individuelles.

ii) Qualité et disponibilité des données

Bien qu'elles fournissent un aperçu intéressant sur les niveaux d'enseignement élémentaire et secondaire en milieu autochtone, les données sur les effectifs scolaires comportent certaines lacunes qui se rapprochent de celles déjà exposées dans l'évaluation-critique de l'information issue du Registre des Indiens.

La première limite se rapporte à la période de temps séparant la collecte des données et leur traitement par les services informatiques du M.A.I.N.C. Les statistiques scolaires peuvent en effet être reçues au M.A.I.N.C. de 12 à 14 mois après leur enregistrement. Ce délai d'importance pénalise toutes les études pouvant être menées sur l'évaluation des programmes d'éducation.

Les deux autres lacunes sont davantage liées à l'enregistrement même des données. Il s'agit du caractère incomplet des réponses et du manque d'intérêt de certains responsables face à la tenue régulière de ces rapports administratifs. Comme on l'a déjà mentionné dans les sections précédentes, il reste cependant difficile d'évaluer avec justesse l'importance respective de ces lacunes et d'identifier soit les périodes, soit les unités administratives où elles s'avèrent plus importantes.

Les données sur les effectifs scolaires sont disponibles depuis 1974-75: ces données ont remplacé les rapports moins détaillés qui étaient produits auparavant. Les tableaux produits couvrent au maximum une période de six ans, allant de 1974-75 à 1979-80. Puisqu'il y a un transfert de juridiction au niveau provincial suite à la Convention de la Baie James et du Nord québécois et à celle du Nord-Est québécois, il faut se référer au

Ministère de l'Education pour obtenir des séries statistiques sur les effectifs scolaires des territoires cri et naskapi ainsi que des villages inuit.

3. Le Registre des bénéficiaires cris et inuit

Suite aux accords de la Baie James, une Commission d'inscription a reçu comme mandat de dresser une liste de tous les bénéficiaires tels que définis par la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Au départ, pouvaient être inscrites toutes les personnes déjà inscrites au Registre des Indiens comme membres de l'une des huit bandes cris du Québec et les Inuit vivant sur le territoire et possédant un numéro de disque. S'ajoutaient ceux qui ne répondaient pas à ces critères mais possédaient des caractéristiques définies par un article ou l'autre du règlement. Ceux-ci devaient remplir un formulaire d'inscription par personne et y joindre les pièces justificatives.

La liste définitive des bénéficiaires par communauté d'affiliation fut datée du 1er juillet 1977. Elle contenait les renseignements suivants: statut familial (pour les Inuit seulement), sexe, date de naissance, numéro de disque ou de bande, numéro de sécurité sociale (lorsque disponible), code de résidence, code des années d'absence.

a) Caractéristiques des données

C'est à partir de ces listes que le Ministère des Affaires sociales a créé le Registre des bénéficiaires dont le but premier est de maintenir à jour les listes de départ. Il faut toutefois dire que tous les renseignements n'ont pas été transcrits. Ainsi, même si le statut familial des Inuit était identifié sur les listes, on n'a pas jugé bon de conserver cette information lors de la transcription sur bande informatique.

Toute une série de règles ont été établies pour s'assurer d'une mise à jour continuelle du registre. Ce registre est constitué de fiches individuelles elles-mêmes constituées de six grandes parties:

1) l'identification de l'individu: on y retrouve le nom, le sexe, l'état-civil, les dates et lieu de naissance, le peuple, l'article d'admissibilité, les dates d'inscription, de radiation, de départ et de retour du territoire et de décès;

2) l'identification des parents naturels: les noms et prénoms du père et de la mère ainsi que leur affiliation;

3) l'identification des parents adoptifs: les noms et prénoms des parents adoptifs ainsi que leur affiliation;

4) l'identification du conjoint: nom, prénom, affiliation du conjoint, dates du mariage et de la rupture d'union;

5) l'identification des enfants naturels et adoptifs: nom, prénoms de l'enfant, son sexe, sa date de naissance, la date et la cause de son départ de la famille;

6) une dernière section faisant l'historique des transactions.

Un tel fichier peut éventuellement fournir de nombreux renseignements sur la démographie tant sur la structure par âge et par sexe que sur la répartition géographique, la fécondité, la nuptialité, la mortalité et les migrations.

Toutefois il n'est malheureusement pas possible pour le moment de s'en servir puisque toute l'information n'a pas été recueillie.

b) Qualité et disponibilité des données

Il n'existe à ce jour aucune évaluation critique de la qualité des données recueillies. On se contente au Ministère d'entrer les déclarations qui arrivent du Nord sans se soucier de savoir s'il y a sous-enregistrement des événements.

Elément d'importance cruciale, nul n'est obligé de déclarer une naissance ou un décès. Lorsqu'on connaît le sous-enregistrement tant aux Affaires indiennes qu'au recensement ou à l'état-civil, alors qu'il y a obligation de déclarer, nous nous inquiétons fort de l'état du Registre des bénéficiaires. Toute la qualité repose sur le travail de l'agent local; il semblerait qu'il varie d'un poste à l'autre. Ainsi les villages plus importants connaîtraient un enregistrement supérieur aux petits villages plus éloignés.

Un autre problème se pose, c'est celui des villages dissidents: Povungnituk et Ivujivik. Pour des raisons politiques rattachées à la signature même de la Convention, ces deux villages ont décidé de ne participer à aucun des programmes qui découleraient de cette convention. Lors de l'inscription des bénéficiaires la Commission n'ayant pu obtenir la coopération de ces deux villages pour y créer des comités locaux d'inscription, a dressé elle-même des listes à partir de vieilles listes de population. Depuis juillet 1977, les deux villages n'ont envoyé aucun document permettant de mettre à jour les dites listes.

Signalons finalement le manque de régularité dans la transmission du nord au sud des renseignements, ce qui implique un certain décalage entre la réalité et ce qui apparaît sur une liste de bénéficiaires établie à un moment donné.

Outre la qualité douteuse des données de base, il faut commenter leur disponibilité. Tous les mois, une nouvelle liste de bénéficiaires est envoyée dans les villages pour fins de vérification. C'est là la seule exploitation du registre qui est actuellement faite informatiquement et comme cette liste est nominative, elle n'est pas accessible aux chercheurs pour des raisons de confidentialité. Par contre, sur demande spéciale, on peut obtenir par communauté d'affiliation ou de résidence, la population par sexe et groupe d'âge. Il faut toutefois se rappeler qu'il s'agit des bénéficiaires et que les critères d'admissibilité ne sont pas les mêmes que ceux de la Loi sur les Indiens.

Les autres recoupements de variables ne sont pas possibles pour l'instant compte tenu qu'aucun programmeur n'est au service du registre.

Signalons finalement que ces données ne peuvent être utilisées que pour des fins de comparaison. Il ne saurait être question dans l'état actuel de leur qualité de s'en servir comme données de base.

4. Les listes administratives

Dans les communautés inuit, il a été d'usage depuis les années cinquante de dresser à l'occasion des listes administratives. Ces listes

pouvant servir à plusieurs fins étaient préparées par un agent du gouvernement fédéral ou un agent provincial. En règle générale, les villages de la Baie d'Hudson étaient recensés par le premier et ceux de la Baie d'Ungava par le second.

Presque toutes les listes contiennent les renseignements suivants: nom et prénoms de l'individu, numéro de disque, sexe, date de naissance.

c) Qualité et disponibilité

Si l'on exclut le travail effectué depuis cinq ans par les services sociaux de Fort Chimo, on peut apporter des critiques sur la qualité des listes. Comme elles ont été élaborées pour des raisons purement administratives, on n'y a pas apporté l'attention qu'il aurait fallu. Généralement, on reprenait l'ancienne liste qu'on mettait à jour au meilleur de sa connaissance, c'est-à-dire en ajoutant les nouveaux arrivants et les nouveaux-nés et en enlevant ceux qui avaient migré et les décédés. On peut donc craindre les oublis de l'agent en place même si on ne met pas en doute son sens des responsabilités. À ces oublis, il faut ajouter que cette façon de procéder laisse se perpétuer les erreurs qui pourraient se glisser.

Signalons finalement le manque de régularité avec laquelle ces listes ont été établies spécialement sur la côte de la Baie d'Hudson. Comme ces listes ne sont pas informatisées, elles sont un outil peu utile. Il faut un travail de bénédictin pour élaborer une simple structure par âge et sexe. C'est là d'ailleurs les seuls renseignements que l'on peut tirer d'une seule liste. Seule la confrontation de plusieurs d'entre elles permettrait de voir l'évolution de la population et surtout (chose intéressante), d'étudier les mouvements migratoires.

Ces listes sont éparpillées un peu partout. Toutefois, on en retrouve un bon nombre au Département de démographie de l'Université de Montréal.

5. Le fichier des Inuit

En 1967, confronté au manque de données sur les Inuit, Jacques Légaré, professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal, mettait sur pied un fichier de population pour les Inuit du Nouveau-Québec.

a) Caractéristiques des données

Jusqu'en 1977, le fichier a fonctionné uniquement à partir des renseignements tirés des formulaires d'état-civil. Grâce à une entente avec le Registre de la Population du M.A.S., tous les enregistrements touchant des Inuit étaient acheminés à Montréal où ils étaient dépouillés sur des fiches individuelles, codés et mis sur bande magnétique. Tous les actes d'état-civil depuis 1926 ont subi ce traitement, que ce soit un acte de naissance, de mariage ou de décès.

La fiche traite de six événements ou caractéristiques démographiques: 1) la naissance: date et lieu de naissance, lieu de résidence des parents au moment de la naissance, identification des parents; 2) le décès: date, lieu et cause du décès; 3) l'adoption: lieu et date de l'adoption, identification des parents adoptifs; 4) le mariage: lieu, date et type du mariage, identification du conjoint, cause, date et lieu de la rupture d'union; 5) l'occupation; 6) adresse: lieu et date.

En 1977, ont été ajoutées aux renseignements ainsi recueillis, les données tirées de la liste des bénéficiaires Inuit de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. En ce qui concerne l'étude des Inuit, cet ajout rend le fichier encore plus intéressant à exploiter que le Registre des bénéficiaires en ce sens qu'il contient beaucoup plus de renseignements puisqu'il suit les individus depuis plusieurs décennies.

b) Qualité et disponibilité des données

En principe c'est un outil parfait; en pratique il ne l'est pas. La raison est l'enregistrement même des faits d'état-civil. Au nombre des facteurs qui constituent de graves obstacles à un enregistrement complet, il convient de citer le problème de la langue pour bon nombre de personnes, les grandes distances qui ont longtemps séparé les habitations des bureaux

d'enregistrement, les conditions climatiques défavorables et surtout le fait que la population ne se préoccupe guère des règlements officiels. Il faut aussi remarquer que le chevauchement des deux gouvernements - provincial et fédéral - dans les affaires nordiques a nuit à l'organisation d'un système d'enregistrement efficace. Une étude sur la mortalité infantile chez les Inuit du Nouveau-Québec a démontré que pour certaines années, une naissance sur deux était enregistrée[18]. Il en va de même pour les décès.

Signalons finalement que depuis 1975, avec le changement de formulaires à l'état-civil, il est beaucoup plus difficile de retracer tous les Inuit puisque l'origine ethnique n'est plus retenue comme variable. Ce n'est qu'en croisant langue maternelle et lieu de résidence qu'on peut en retrouver un bon nombre mais certains peuvent échapper à cette saisie, ce qui ajoute encore plus d'incertitude sur la qualité des données ainsi recueillies.

B) Sources fournissant des données spécifiques

Seuls les domaines de l'éducation et de la santé sont couverts par une information relativement complète tirée de deux ministères provinciaux, l'Education et les Affaires sociales. Ce dernier ministère fournit également des statistiques d'état-civil, sous la responsabilité du Registre de la Population.

Certains secteurs de recherche sont nettement déficients au niveau des données disponibles: ce sont ceux de l'emploi, du logement et de la justice. Pour ce qui est de l'emploi et du logement, il faut avoir recours aux résultats souvent périmés des recensements ou aux données administratives restreintes du M.A.I.N.C.

18. Louis Normandeau: La mortalité infantile chez les Inuit du Nouveau-Québec, Mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal, 1976.

1. Le Ministère de l'Education

La responsabilité du système d'éducation appliqué aux élèves d'origine autochtone relève de deux paliers gouvernementaux: le fédéral pour les écoles destinées aux résidents des réserves indiennes et le provincial pour les Indiens vivant hors réserve et pour les bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois et de celle du Nord-est québécois. Les données concernant les écoles sous juridiction fédérale proviennent du Ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien et ont déjà été décrites dans la section précédente. L'information sur la clientèle des écoles relevant du système provincial est fournie par les commissions scolaires et transmise au Ministère de l'Education à Québec. Les caractéristiques générales des données ainsi recueillies seront tout d'abord présentées avant d'évaluer leur qualité et leur disponibilité.

a) Caractéristiques des données

Au niveau de chaque commission scolaire, deux formules sont utilisées pour caractériser la clientèle: le sommaire de l'école et la fiche d'identification de l'élève. Le sommaire de l'école rend compte des effectifs scolaires enregistrés au 30 septembre de l'année en cours selon l'année de scolarité et langue d'enseignement: caractéristiques des élèves (sexe, âge, langue maternelle, religion), provenance des élèves, répartition des élèves par bâtisse. Des renseignements particuliers sont aussi recueillis concernant les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et ceux en formation professionnelle.

La fiche d'identification de l'élève est également complétée au 30 septembre ou simplement corrigée lorsqu'elle a déjà été remplie une première fois. Tout comme le sommaire de l'école, cette fiche concerne tous les élèves inscrits en pré-scolaire, primaire et secondaire, ainsi que la clientèle des classes d'accueil ou d'immersion, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et en formation professionnelle. Les variables apparaissant sur la fiche individuelle sont toutefois plus nombreuses que celles retenues dans le sommaire de l'école. On y retrouve la même base d'information, soit le sexe, l'âge, la langue maternelle, la religion, le niveau scolaire, la langue d'enseignement, mais certains renseignements sont ajoutés ou davantage détaillés. Il en est ainsi pour le lieu de naissance de l'élève et la langue habituellement parlée à la maison qui représentent de l'information supplémentaire; par ailleurs, les réponses possibles à la question sur la langue maternelle permettent une plus grande précision qu'au niveau des catégories proposées dans le sommaire de l'école.

b) Qualité et disponibilité des données

Le sommaire de l'école constitue un relevé administratif qui peut donner lieu à des double-comptes; la tendance générale des statistiques tirées de ces sommaires serait la sur-énumération. Par ailleurs, les fiches d'identification de l'élève entraînent une sous-énumération des effectifs scolaires. En 1977-78 la différence entre les deux relevés se situait à environ 50 000 élèves pour l'ensemble du Québec, au niveau des secteurs public et privé, les effectifs tirés des fiches individuelles étant de 2,7% inférieurs à ceux obtenus des sommaires des écoles[19].

C'est le sommaire qui est généralement utilisé comme base d'information statistique pour l'établissement des prévisions scolaires. La qualité de l'enregistrement semble être beaucoup plus variable au niveau des fiches d'identification de l'élève. Toutefois, les variables socio-démographiques que contiennent ces fiches s'avèrent plus pertinentes en ce qui concerne l'étude de la population indienne, puisque la catégorie "amérindien" y figure pour la langue maternelle et pour la langue habituellement parlée à la maison[20]. Comme on ne dispose pas d'information sur l'origine ethnique, la variable "langue" pourrait donc être utilisée pour les commissions scolaires dont relèvent les étudiants cris, naskapis et inuit.

Deux types de données peuvent donc être obtenues du Ministère de l'Education: celles tirées du sommaire de l'école sont immédiatement disponibles, alors que celles se rapportant aux fiches individuelles doivent faire l'objet de compilations spéciales. Au niveau des sommaires, l'intérêt des données se limite à l'information générale sur les effectifs des commissions scolaires Crie et Kativik, formées à la suite de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, et de celle de Schefferville (Naskapi). On peut aussi supposer que la catégorie "autres" au niveau de la langue maternelle se rapporte principalement à une langue indienne ou inuit pour les effectifs des écoles faisant partie des deux premières commissions scolaires. Les données ne sont cependant fournies qu'à un niveau global, pour chaque école, sans recoupement de variables, telles l'âge ou le degré de scolarité.

---

19. Communication orale avec les démographes du Ministère de l'Education.

20. Les 11 autres catégories de langue maternelle et de langue parlée sont: français, anglais, italien, grec, allemand, polonais, hébraïque, espagnol, portugais, arabe, autre.

À partir des fiches d'identification de l'élève, plusieurs recoupements sont possibles. Tout d'abord, en plus de considérer les trois commissions scolaires mentionnées précédemment, l'identification de la catégorie "langue amérindienne" permet d'apporter une information supplémentaire sur les effectifs scolaires concernés, qui permet d'approcher la catégorie manquante "origine amérindienne". Les données sur la langue maternelle et la langue parlée peuvent en effet être distribuées selon le groupe d'âge des élèves, leur degré de scolarité et leur lieu de naissance. Bien qu'elles présentent de prime abord un grand intérêt, ces données sont toutefois limitées par leur délai d'obtention, pouvant aller jusqu'à trois mois, et le caractère incomplet de leur enregistrement, qui affecte leur représentativité.

2. Le Ministère des Affaires sociales

Deux types de données relèvent du Ministère des Affaires sociales: les données de l'état-civil et les statistiques hospitalières. Les premières fournissent de l'information sur les événements: naissances, décès, mariages, qui permettent d'analyser les mouvements démographiques, alors que les secondes servent à l'étude d'un aspect de la santé, soit la morbidité hospitalière.

a) Les données de l'état-civil

Le Registre de la Population du Québec (R.P.Q.), intégré au Ministère des Affaires sociales, a la responsabilité des statistiques de l'état-civil. Les données recueillies et compilées au niveau provincial sont ensuite transmises à Statistique Canada (Division de la Santé et du Bien-Être) qui en fait ses propres analyses. L'inventaire des renseignements disponibles peut se faire selon deux groupes d'événements: naissances et décès d'une part et mariages d'autre part.

i) Description de l'information

- Naissances et décès

La juridiction en matière d'enregistrement permet à chaque province de recueillir les renseignements qu'elle juge pertinents. Ainsi, au Québec, les formules d'inscription des naissances et des décès

comportaient une question sur l'origine ethnique des père et mère d'un nouveau-né et sur celle d'un individu décédé. En ce qui concerne l'origine "autochtone" on distinguait les Indiens inscrits, les Indiens non-inscrits, les Métis et les Inuit; depuis le milieu de l'année 1975 cependant, l'origine ethnique n'est plus demandée sur les formules d'inscription.

Les renseignements sont disponibles pour toutes les municipalités du Québec, ainsi que pour les réserves indiennes. Il est aussi possible d'obtenir des tableaux croisés des différentes caractéristiques mentionnées lors de l'enregistrement: lieu de résidence de la mère, âge des père et mère, nombre d'enfants précédents, lieu de naissance des père et mère lorsqu'il s'agit d'une naissance; lieu de résidence et de naissance ainsi que l'âge de l'individu lorsqu'il s'agit d'un décès; langue maternelle des parents et de l'individu décédé.

- Mariages

Les renseignements demandés lors de l'enregistrement d'un mariage comportaient aussi, avant 1975, la mention de l'origine ethnique, mais cette caractéristique n'a pas été intégrée au fichier informatisé. Les tableaux statistiques que l'on pouvait établir à partir de cette caractéristique demandent donc un travail de dépouillement manuel pour toutes les années, même les plus récentes.

ii) Qualité et disponibilité de l'information

L'information provenant de l'enregistrement de l'état-civil présente deux limites importantes: la première tient à la définition de l'Indien non-inscrit. En effet, celle-ci est obtenue par défaut, lorsqu'il n'y a pas de mention "R" confirmant l'inscription de l'individu au Registre des Indiens; par ailleurs, l'origine "inuit" ne pose pas de problème. La validité de l'information dépend donc en bonne partie de l'agent d'enregistrement. La seconde limite vient de l'existence probable d'un sous-enregistrement important d'événements et d'un retard dans la déclaration des naissances notamment.

Les fichiers informatisés contenant les renseignements sur les événements existent depuis 1965: tous les types de tableaux sont donc disponibles moyennant un certain laps de temps pour le travail informatique et à condition que les variables considérées aient été intégrées au fichier.

L'obtention des données pour une période antérieure à 1965[21] pose davantage de difficultés puisqu'elle exige alors une compilation manuelle des formules. Cette compilation peut toutefois être faite par le R.P.Q. pour une période remontant jusqu'à 1950. Enfin, le dépouillement des formules au niveau nominal exige l'autorisation spéciale du responsable.

b) Les statistiques hospitalières

Les statistiques hospitalières peuvent se répartir largement en deux groupes: celles se rapportant aux hôpitaux de soins de courte et de longue durée et celles concernant les hôpitaux psychiatriques.

i) Les soins de courte et de longue durée

Dans le cadre de l'Assurance-hospitalisation, deux formules sont utilisées: la formule AH-101 au niveau des établissements de soins de longue durée et la formule AH-101P pour ceux de courte durée. C'est à partir de ces deux formules, qui font partie du dossier médical des patients de chaque établissement, que sont établies les statistiques hospitalières.

- Description de l'information

Les données tirées des formules AH-101 et AH-101P concernent les sorties des patients, à la suite de leur congé de l'hôpital ou de leur décès. Depuis 1977, ces données ne se rapportent plus à l'année civile (janvier-décembre), mais plutôt à l'année fiscale (mars-avril).

Les caractéristiques retenues au niveau de la codification sont l'âge et le sexe du patient, son état matrimonial, son lieu de résidence, l'établissement où il a été soigné, la durée de séjour et le diagnostic

21. Le Ministère des Affaires sociales, possède les micro-fiches des cartes d'état-civil pour la période allant de 1926 à nos jours.

établi (classification internationale des maladies). Bien qu'elle apparaisse sur les formules, l'origine ethnique du patient n'est pas codée et ne peut donc faire l'objet d'une demande spéciale au niveau de l'information.

- Qualité et disponibilité de l'information

L'information parvient au M.A.S. avec un certain retard de telle sorte que la production des statistiques a toujours au moins un an de retard. La vérification des formules est assurée au niveau du M.A.S.; les formules sont retournées aux établissements s'il y a lieu.

La production des données est faite selon les territoires de D.S.C. (Département de Santé communautaire) et à l'intérieur de ceux-ci, les territoires de C.L.S.C. (Centre Local de Services communautaires). Les diagnostics peuvent être regroupés selon différentes catégories: C.I.M.A. (Classification internationale des maladies), actes chirurgicaux et traitements, suites d'accidents, maladies liées à la prévention. L'observation est également faite selon le groupe d'âge et le sexe.

En ce qui concerne la population indienne et inuit bénéficiaire des conventions, les statistiques hospitalières peuvent déjà être obtenues pour le territoire cri et pour le territoire inuit et pourront l'être éventuellement pour le territoire naskapi. La principale limite des données concerne l'absence de distinction de l'origine ethnique au niveau de ces territoires; on ne peut que se référer au lieu de résidence habituel.

On doit compter au moins un mois de délai pour les demandes spéciales adressées au M.A.S. Les demandes peuvent être refusées pour des questions de coût ou de confidentialité.

ii) Les soins psychiatriques

Les données concernant les hôpitaux psychiatriques proviennent d'une autre formule, soit la fiche individuelle d'admission-sortie qui

contient des renseignements sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le lieu de résidence, l'origine de l'admission, la durée de séjour et le diagnostic. La section psychiatrie du M.A.S. reçoit également un sommaire hebdomadaire du mouvement des bénéficiaires rempli par chaque établissement. Ce sommaire indique le nombre de bénéficiaires inscrits, en congé ou dans des foyers.

Les statistiques peuvent être obtenues selon les municipalités, le groupe d'âge et le sexe. Aucune mention de l'origine ethnique n'est disponible, seule la municipalité peut servir indirectement d'information. Les demandes spéciales exigent un délai de 4 semaines pour les données de l'année et de 3 mois pour des demandes touchant des établissements spécifiques.

C - LISTE BIBLIOGRAPHIQUE DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES SUR LES POPULATIONS NORDIQUES DU QUEBEC (1955-1980)

.Inuit

ANONYME. "Supplementary Materials on location, numbers and socio-economic conditions of Indians and Eskimos", in Eastern Canadian Anthropological Science, I, 1955: 103-116.

BERNARD, Alain. "Le contexte socio-économique du chômage et de l'assistance sociale du Nouveau-Québec inuit", in Recherches Amérindiennes au Québec, V (3), 1975: 16-25.

BOILY, J.: "Démographie du Nouveau-Québec", in Annuaire du Québec, 1964-65: pp.168-177.

LABBE, Jean. La santé des Inuit du Nouveau-Québec, Document de travail, projet Nord, D.S.C. du C.H.U.L., mai 1980, 59p.

LACHANCE BRULOTTE, Ginette. "La Convention de la Baie James et ses conséquences sur la collecte des données de population dans le nord du Québec", in Actes du Premier Colloque sur les populations nordiques, North Hatley, 1976: 63-70.

LALIBERTE, Louise et autres. Le Nouveau-Québec; le petit peuple du peut-être dans la terre du futur, Université Laval, 1970, 267p.

LEGARE, Jacques. "Un fichier de population pour les Esquimaux du Nouveau-Québec", in Population, (6), nov.-déc. 1971: 1130-1134.

LEVASSEUR, Louyse. Inoucdjouac: Etude comparative de la population du village et des camps environnants, Manuscrit, Université Laval, Centre d'études nordiques, 1968: 68p.

MALAURIE, Jean et Jacques ROUSSEAU, eds.. Le Nouveau-Québec: contribution à l'étude de l'occupation humaine, Collection Bibliothèque arctique et antarticque, Paris La Haye, 1964: 464p.

NORMANDEAU, Louise. La mortalité infantile des Inuit du Nouveau-Québec, mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 1976: 98p.

NORMANDEAU, Louise. "La démographie des Inuit du Nouveau-Québec: une grande inconnue", in Actes du Premier colloque sur les populations nordiques, North Hatley, 1976: 29-43.

NORMANDEAU, Louise. Situation démographique du Nouveau-Québec, texte préparé pour le document synthèse sur le Nord du Québec (Pronobec), Centre de recherche du Moyen-Nord, octobre 1980.

TREMBLAY, Normand. La natalité et la mortalité chez les Inuit de la Baie d'Ungava au Nouveau-Québec, Projet-nord, D.S.C. du C.H.U.L., avril 1980: 57p.

.Indiens cris et naskapis

BENNETT, John W.. "A Cree Indian Reserve", in J.L. Elliott, ed., Minority Canadian. Native Peoples, 1, 1971: 91-115.

BERKES, Fikret. "An Investigation of Cree Indian Domestic Fisheries in Northern Quebec", Arctic, 32 (1), March 1979: 46-49.

BERNECHE, Francine. Mobilité spatiale de la population indienne: critique et analyse de l'information sur les bandes du Québec, 1966-1974, Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, Montréal, décembre 1976: 180p.

BERNECHE, Francine. Mortalité et morbidité hospitalière de la population du territoire cri, 1975-77. Rapport préparé sous la coordination d'Yvonne Robitaille, Département de Santé communautaire, Hôpital général de Montréal, Montréal, octobre 1980: 50p.

CANADA, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le programme de sécurité du revenu relatif aux chasseurs et aux trappeurs cris. Rapport sur l'évaluation, le fonctionnement et les premiers effets du Programme de sécurité du revenu établi en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Projet d'étude, Direction de la recherche, Ottawa, mai 1978: 137p.

CANADA, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les structures bureaucratiques dans la région de la Baie James. Les Cris et les impacts de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Projet d'étude, Direction de la recherche, Ottawa, novembre 1978: 33p.

CHANCE, Norman H., ed.. Conflict in culture: Problems of Developmental Change among the Cree. Centre canadien de recherche en anthropologie, Université St-Paul, Ottawa, 1968: 104p.

DESY, Pierrette. Etude de géographie humaine des Indiens de Schefferville, Thèse, Université Laval, 1963.

FRIED, Jacob, ed.. A survey of the Aboriginal Populations of Quebec and Labrador, McGill University, Montréal, automne 1955: 121p.

PENNER, Teresa. An Attempt to Delimit the Size of the Third Party, Non-Signatory Groupe in the Bill C.9 Area, Land Claims Research Office, Native Council of Canada, June 1977: 10p.

PICHE, Victor et A. ROMANIUK. "Une enquête socio-démographique auprès des Indiens de la Baie James: 1968", Anthropologica, N.S., XIV (2), 1972: 219-230.

PICHE, Victor et M.V. GEORGE. "Estimates of Vital Rates for the Canadian Indians, 1960-1970", Demography, 10 (3), August 1973: 367-382.

PICHE, Victor. "Migration chez la population indienne de la Baie James: une étude de cas", Anthropologica, N.S., XIX (2), 1977: 153-167.

POTHIER, Roger. "Community Complexity and Indian Isolation", in Change, Normand H. ed., Conflict on Culture: Problems of Developmental Change among the Cree, Centre canadien de recherches en Anthropologie, Université St-Paul, Ottawa, 1968: 33-45.

PRESTON, Richard J.. "Problèmes humains reliés au développement de la Baie James", in Recherches amérindiennes au Québec, I (4-5), 1971: 58-68.

PRESTON, Richard J.. "A survey of ethnographic approaches to the Eastern Cree-Montagnais-Naskapi", La Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, 12 (3), août 1975: 267-277.

ss. Dcc Inc. Montréal. La négociation d'un mode de vie. La structure administrative découlant de la Convention de la Baie James: l'expérience initiale des Cris, septembre 1979: 158p.

WINTROB, Ronald M. et Sharon DIAMEN. "The Impact of Culture Change of Mistassini Cree Youth", Canadien Psychiatric Association Journal, 19 (4), August 1974: 331-342.

III - RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent découlent directement des chapitres précédents. L'éparpillement ou l'absence de données nous ont amenées à réfléchir sur les moyens à prendre pour y remédier. D'autre part, nous considérons que certaines études doivent absolument être faites avant d'entreprendre quelque planification que ce soit dans le Nord. Voici donc le fruit de cette réflexion.

A. D'une meilleure collecte des données

1. Les recensements

Nous recommandons qu'une importance accrue soit accordée au Nord lors des recensements. Nous suggérons qu'un effort soit fait tant au niveau de la formulation des questions qu'à celui de l'énumération. Les énumérateurs devraient recevoir un entraînement particulier et une publicité spéciale devrait être faite auprès des populations concernées pour les sensibiliser aux questions.

Finalement, nous souhaiterions qu'au niveau des publications, un cahier spécial soit consacré aux populations autochtones.

2. Registre des bénéficiaires

Créé pour les fins mêmes de la Convention de la Baie James, ce registre ne devrait pas servir uniquement à respecter une loi mais être au service de la communauté en tant que première source de renseignements démographiques. Pour ce faire, il faudrait mettre une certaine emphase sur l'amélioration de la qualité des données et s'assurer d'une couverture maximale des événements. Cette amélioration ne saurait s'effectuer sans la participation des communautés autochtones, qui ne peut s'instaurer que si ces communautés bénéficient des renseignements récoltés. Il serait donc important qu'un dialogue se développe entre les communautés autochtones et les responsables du Registre des bénéficiaires de façon à ce que les premiers voient pour eux l'importance du registre, et que les seconds réalisent quels sont les besoins en données des autochtones.

Ceci fait, il faudrait que l'utilisateur éventuel soit en mesure d'obtenir les tableaux désirés.

B. De la centralisation des données

Compte tenu des petits nombres concernés, les populations nordiques ne constituent pas un groupe prioritaire pour la plupart des services pouvant fournir des données sur leurs caractéristiques propres. Nous proposons donc qu'un organisme public soit chargé de rassembler toute l'information statistique sur le Nord et de la mettre à jour continuellement.

Cet organisme serait de plus chargé de communiquer avec les différents ministères et les communautés autochtones pour connaître les besoins spécifiques de chacun.

C. De quelques études qui doivent être faites

1. Utilisation des données recueillies

a) La première étude qui devrait être entreprise est sans aucun doute un profil socio-démographique qui tiendrait compte du contexte historique et politique propre au Nord québécois. Non seulement cette étude donnerait-elle une meilleure connaissance de la situation mais elle servirait aussi de base à des analyses plus poussées réalisées dans des domaines spécifiques.

Il ne faudrait cependant pas se limiter à une étude statique des populations nordiques du Québec, mais il faudrait s'assurer également du suivi de cette étude. Cette recommandation nous semble d'autant plus importante que les populations impliquées se trouvent actuellement à un point tournant de leur histoire tant démographique que sociologique. Le projet de la Baie James et le développement prévu du Nord québécois constituent des facteurs exogènes de changements qui modifieront sûrement l'évolution de ces populations. Pour que les autochtones soient partie prenante et non pas victimes de ce futur, il faut prévoir l'impact de ces bouleversements et, à partir de cette évaluation, stimuler une prise de conscience à tous les niveaux.

b) Compte tenu du changement de juridiction amené par la Convention de la Baie James et du Nord québécois et de la réorganisation

institutionnelle qu'il entraîne, nous suggérons qu'une étude soit entreprise dans le domaine de la santé nordique ainsi qu'une sur l'éducation. Ces deux études sont également celles qui, en raison de la disponibilité actuelle des données, peuvent être menées de la façon la plus immédiate.

Au chapitre de la santé, deux analyses ont déjà été produites, l'une concernant les Inuit de la Baie d'Ungava, l'autre la population du Territoire cri. Il faudrait d'une part, étendre ces études à l'ensemble des populations du Nord québécois et d'autre part approfondir ces analyses en tenant compte de la spécificité nordique.

2. Etudes sur le terrain

Un des points très importants des Conventions est d'assurer aux autochtones la protection de leur environnement et de leur milieu social. Elles visent aussi à aider, promouvoir et encourager le développement économique et social au sein de ces populations.

Les sources de données officielles ne permettent guère d'évaluer l'impact des projets de développement menés dans les régions nordiques. De plus, elles ne fournissent pas une information statistique suffisante et complète concernant notamment l'emploi.

Face à ce problème, nous suggérons que des études soient entreprises sur le terrain pour pallier les carences des sources disponibles. L'une d'entre elles se pencherait surtout sur l'activité salariée dans le Nord en différenciant activité autochtone et activité allochtone qui se situe à des niveaux différents. Un autre domaine de recherche serait de type anthropologique et mesurerait l'impact des projets sur le mode de vie traditionnel.

Un grand nombre d'autres études peuvent être faites et seraient de grand intérêt pour tous. Nous n'avons relevé ici que celles qui nous semblaient prioritaires.

D. De la mise en circulation des résultats

Si les données de base doivent être mises à la disposition des principaux intéressés, il en va de même pour les résultats qui découlent de recherches entreprises sur le Nord.

Les exigences qui en découleront pourraient faire en sorte que la planification de programmes socio-économiques dans les régions nordiques résulte davantage d'une prise en charge par les populations elles-mêmes que d'une gestion unilatérale de leur devenir.

ANNEXE A

Tableaux récapitulatifs des sources de données

Source d'information	STATISTIQUE CANADA		
Types	Recensements de 1871 à 1961	Recensement de 1971	Recensement de 1976
Période	Recensements décennaux, au 1er juin de l'année concernée	Recensement au 1er juin 1971	Recensement au 1er juin 1976
Population	Ensemble de la population résidant au Canada Groupe "Indiens depuis 1871: - aucune origine ethnique en 1891 -identification des Métis en 1901 et 1941 -distinction Bande/Hors bande en 1961 Groupe "Esquimau" depuis 1931.	Indiens nord-américains -membres d'une bande -non membres d'une bande Inuit	Aucune mention de l'origine ethnique
Découpage	-Divisions de recensement (comtés) -Subdivisions de recensement (municipalités) dont les réserves indiennes.	-Divisions de recensement -Subdivisions de recensement dont les réserves indiennes -Régions métropolitaines de recensement -Secteurs de recensement (urbain) et de dénombrement (rural)	Données publiées sur les Indiens et les Inuit Données non publiées sur les Indiens et Inuit
Caractéristiques	Effectifs totaux au niveau municipal Données générales au niveau provincial: répartition par groupe d'âge et par sexe fécondité des femmes célibataires, religion, état matrimonial	Quatre groupes de variables: -démographie -famille -logement (habitation et (ménage) -économie (emploi) Regroupement possible des multiples variables des groupes précédents avec les caractéristiques suivantes permettant d'identifier la population indienne et inuit:	

Source d'information	STATISTIQUE CANADA		
		Origine ethnique Langue maternelle Langue d'usage Réserves indiennes	Langue maternelle Réserves indiennes
Qualité	-Absence de continuité dans la définition de l'origine indienne: lignée maternelle avant 1941 et lignée paternelle depuis 1951; -Sous-dénombrement des populations indienne et inuit variant selon les recensements. Regroupement fréquent Indiens et Esquimaux (travaux publiés)	-Manque de comparabilité avec la population indienne inscrite; -Chevauchement des groupes Indiens membres d'une bande et non-membres d'une bande -Sous-enregistrement des Indiens, surtout ceux résidant hors réserve -Limites dues à l'arrondissement aléatoire pour les petits nombres	-Lacune liée à la nature de ce recensement intermédiaire, soit l'absence de question sur l'origine ethnique. -Limites liées à l'arrondissement aléatoire pour les petits nombres
Disponibilité	Tableaux publiés Tableaux spéciaux: -Répartition par groupe d'âge et sexe, Québec, 1931-1961 -Certains tableaux spéciaux Bande/Hors bande, 1961	Bulletins officiels Micro-films (1971) et micro-fiches (1976) Bandes sommaires Compilations spéciales (délai minimum: 2 sem.)	

Source d'information	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	
Types	Registre des indiens	Etat nominatif
Période	Registre: 1959 à aujourd'hui Données informatisées: 1965 à aujourd'hui	Depuis 1974-75
Population	Population indienne inscrite, telle que définie par la Loi sur les Indiens de 1951.	Tous les étudiants dont les parents résident sur une réserve ou sur des terres de la Couronne, qu'ils soient Indiens ou non, et tous les étudiants inuit.
Découpage	Niveau administratif: Bande District Région/ Province	Villages et réserves Région/Province
Caractéristiques	Information tirée du Fichier Population: Effectifs de chaque bande par groupe d'âge et par sexe selon le type de résidence (réserve, terres de la Couronne, hors réserve) Religion, état matrimonial. Information tirée du Fichier Evénements: Ensemble des événements touchant la population indienne inscrite regroupés en trois catégories: accroissement de la population totale, diminution de la population totale, aucun effet sur la population totale.	Information sur les étudiants 1) Age, sexe, lieu de naissance, langue d'usage 2) Degré d'instruction, type d'enseignement reçue, évaluation scolaire, orientation future Information sur les écoles: Type d'école Nombre de classes, nombre total d'élèves Niveaux d'enseignement Langue d'enseignement Personnel en place
Qualité	-Enregistrement tardif important, notamment pour les naissances (biais au niveau des structures par âge des populations) -Difficultés d'interprétation du type de résidence; amélioration en 1974 avec l'adoption d'une nouvelle nomenclature -Variabilité dans la qualité de l'enregistrement	-Décalage de 12 à 14 mois entre l'enregistrement et le traitement des données -Caractère incomplet et manque de régularité de l'enregistrement -Exclusion des territoires cri, inuit et naskapi depuis 1978-79 suite aux conventions.

Source d'information	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	
Disponibilité	Publications officielles présentées dans le catalogue des données du Centre de Référence du Programme Compilations spéciales (service informatique)	Tableaux produits annuellement pour une période quinquennale (1974-75 à 1978-79). Compilations spéciales sur demande (délai: 2 à 4 semaines).

Source d'information	Ministère des Affaires sociales
Types	Registre des Bénéficiaires des Conventions
Période	Bénéficiaires de la convention de la Baie James et du Nord Québécois et de celle du Nord-est québécois, soit les populations crie, inuit et naskapi.
Découpage	Territoires cri, inuit et naskapi délimités par les Conventions. Communautés localisées sur ces territoires.
Caractéristiques	Liste des bénéficiaires (établie au 1er juillet 1977) sexe, date de naissance numéro de disque ou de bande, de sécurité sociale si disponible code de résidence et code des années d'absence statut familial (pour les Inuit) Fiche individuelle d'inscription (Base du Registre) Identification de l'individu (entre autres: sexe, date et lieu de naissance, état matrimonial, départ et retour du Territoire); Identification des parents naturels/des parents adoptifs Identification du conjoint (date du mariage/de la rupture); Identification des enfants naturels et adoptifs (entre autres: sexe et date de naissance); historique des transactions.
Qualité	-Mise à jour mensuelle du fichier, mais absence d'évaluation critique de la qualité des données. -Manque de régularité dans la transmission des données au Registre. -Qualité variable de l'enregistrement; sous-enregistrement probable des événements.
Disponibilité	Relevés des effectifs de bénéficiaires par groupe d'âge, sexe et communauté d'application au 31 décembre de chaque année. Listes nominatives de bénéficiaires non accessibles aux utilisateurs externes. Difficulté d'obtenir pour l'instant des compilations spéciales demandant des regroupements de variables.

Source d'information	Université de Montréal (Département de démographie)	
Types	Listes administratives[a].	Fichier des Inuit
Période	Depuis 1950	Fichier établi depuis 1967, mais couvre les actes d'état-civil depuis 1926.
Population	Population inuit du Noveau-Québec	Population inuit du Noveau-Québec
Découpage	Villages inuit du Nouveau-Québec (Baie d'Hudson et Baie d'Ungava)	Villages inuit du Nouveau-Québec (Baie d'Hudson et Baie d'Ungava)
Caractéristiques	Identification du village où la liste est établie Nom et prénoms de l'individu Numéro du disque Sexe, date de naissance	Fichier établi à partir des formulaires d'état-civil du Registre de la population du Québec: -Naissances: date et lieu de naissance lieu de résidence des parents identification des parents -Décès: date, lieu et cause -Mariages: lieu, date et type Identification des conjoints cause, lieu et date de la rupture d'union -Adoption: lieu, date, identification des parents adoptifs -Occupation et adresse En 1977, sont ajoutés les renseignements tirés de la liste des bénéficiaires de la Convention de la Baie James
Qualité	Limites liées aux fins administratives de ces listes: -oublis dans les mises à jour -erreurs non corrigées et perpétuées -manque de régularité, notamment pour la Baie d'Hudson	-Fichier plus complet que le Registre des Autochtones -Difficultés d'exploitation liées à l'enregistrement déficient des faits d'état-civil parmi la population inuit (distance, chevauchement de gouvernements, sous-enregistrement, -Absence de la variable origine ethnique au RPQ depuis 1975

Source d'information	Université de Montréal (Département de démographie)(suite)	
Disponibilité	-Listes non informatisées, i.e. nécessité d'un dépouillement manuel pouvant s'avérer long et fastidieux -Eparpillement des listes, dont un bon nombre se retrouve au Département de démographie	-Aucun tableau disponible -Certains tableaux pourraient être commandés. Délais assez longs.

a)Ces listes n'ont pas été faites par l'Université de Montréal mais par différents agents en place dans le Nord. Nous les avons classées ici car le Département de démographie de l'Université de Montréal est dépositaire d'un bon nombre d'entre elles.

Source d'information	Ministère de l'Education
Types	Statistiques scolaires
Période	Commissions scolaires Crie et Kativik: depuis 1978 Commission scolaire Schefferville: depuis 1965.
Population	Clientèle des écoles relevant des commissions scolaires du Québec, soit les niveaux pré-scolaire, élémentaire et secondaire; la formation professionnelle, les classes d'accueil ou d'immersion, les classes pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
Découpage	Commissions scolaires Pour les territoires des conventions: commissions scolaires Crie, Kativik, Schefferville
Caractéristiques	Effectifs scolaires enregistrés au 30 septembre de l'année en cours, à partir de deux formulaires. - Sommaire de l'école: répartition par âge caractéristique du groupe ou année de scolarité; caractéristiques des effectifs: sexe, âge, langue maternelle, religion; provenance des élèves et répartition par bâtisse. - Fiche d'identification de l'élève: sexe, âge, religion, lieu de naissance; niveau scolaire, langue d'enseignement; langue maternelle et langue parlée à la maison, incluant la catégorie "langue amérindienne".
Qualité	- Sommaires des écoles: sur-dénombrement des élèves - Fiches des élèves: sous-dénombrement des élèves - Renseignements plus nombreux sur les fiches des élèves, mais information plus régulière au niveau des sommaires. - Absence d'information sur l'origine ethnique, possibilité d'utiliser l'information sur la langue pour les fiches des élèves.
Disponibilité	Tableaux déjà produits à partir des sommaires des écoles. Compilations spéciales pour les fiches des élèves (délai d'obtention pouvant aller jusqu'à trois mois).

Source d'information	Ministère des Affaires sociales	
Types	Registre de la population	Statistiques hospitalières
Période	Depuis 1926, mais données informatisées depuis 1965	Données informatisées depuis 1975
Population	Ensemble de la population résidant au Québec. Jusqu'en 1975, identification des Indiens inscrits, Indiens non inscrits, Métis et Inuit.	Clientèle des établissements de soins de courte et de longue durée et des hôpitaux psychiatriques du Québec.
Découpage	Municipalités du Québec, ainsi que les réserves indiennes.	Territoires de DSC (Département de Santé communautaire) et de CLSC (Centres Locaux de Services Communautaires). Distinction des territoires cri et inuit.
Caractéristiques	Données d'état-civil: -Naissances date et lieu de naissance de l'enfant, lieu de résidence de la mère, parents: âge, lieu de naissance, langue maternelle, nombre d'enfants précédents. - Décès dates de décès et de naissance, lieu de naissance et de résidence, langue maternelle; cause du décès - Mariages âge, lieu de naissance et lieu de résidence des époux, date et lieu du mariage	Hospitalisations: - Soins de courte et longue durée (formules AH-IDIP et AH-101): Sorties d'hôpital pour l'année fiscale (année civile, avant 1977); âge, sexe, état matrimonial; lieu de résidence, lieu d'hospitalisation; diagnostic et durée de séjour. - Soins psychiatriques 1) fiche individuelle: même information que pour les soins de courte et de longue durée 2) sommaire des établissements: nombre de bénéficiaires inscrits, en congé ou dans des foyers.
Qualité	- Identification de l'origine ethnique: jusqu'en 1975 seulement pour les naissances et les décès, inexistante pour les mariages. - Enregistrement tardif	- Aucun traitement de la variable origine ethnique, mais seulement du lieu de résidence. - Statistiques sur les hospitalisations et non pas sur les patients, i.e., nombre supérieur d'hospitalisations.

Source d'information	Ministère des Affaires sociales	
Disponibilité	Tableaux sur les naissances et les décès selon l'origine indienne et inuit au niveau du Québec (jusqu'en 1975). Compilations spéciales (délai: 1-2 mois) Fichier Inuit de l'Université de Montréal	Compilations spéciales (délai pour les soins de courte et longue durée: 1 mois, pour les soins psychiatriques: 4 sem. à 3 mois)